



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1970 LUNDI 24 MARS 2014

Niari/Industrie

Denis Sassou N'Guesso inaugure la cimenterie FORSPAK International



En tournée de travail dans le Sud du Congo, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a inauguré, le 22 mars, la cimenterie FORSPAK International construite à Louvakou, une localité située près de Dolisie, le chef-lieu du département du Niari.

La production annuelle de cette nouvelle usine est estimée à 300 000 tonnes par an, ce qui pourrait contribuer à l'amélioration de l'offre nationale en matière de ciment, matériau précieux pour la construction dont les coûts sont encore prohibitifs.

Après la Sonocc implantée à Lou-tété, dans la Bouenza, FORSPAK International est la deuxième cimenterie du Congo alors qu'est envisagée la construction de trois autres dans le Kouilou, dans la Bouenza et dans le Pool. Les travaux de l'usine du Kouilou ont été lancés hier par le chef de l'État.

Page 3

CUVETTE-SANGHA

Colloque autour du travail des administrateurs-maires

Un séminaire regroupant les administrateurs-maires des villes de la Cuvette et de la Sangha, s'est tenu à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette sur «*la gestion des questions d'urbanisme et d'assainissement des communautés urbaines*».

Pour le préfet de la Cuvette, Pierre Cébert Iboko-Onanga qui s'exprimait à l'ouverture des travaux en présence de son collègue de la Sangha, Adolphe Elemba, et

de Séraphin Okandzé, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, le rendez-vous poursuivait, au profit des intéressés, trois objectifs : réguler les rapports entre les administrateurs-maires, les sous-préfets et les conseils départementaux ; les édifier sur les notions d'urbanisme, d'habitat et d'assainissement ; renforcer leurs capacités dans la gestion des crédits alloués pour l'assainissement de leurs communautés.

Page 6

CÔTE D'IVOIRE

Charles Blé Goudé à la CPI

Le nouveau pensionnaire ivoirien de la Cour pénale internationale (CPI) devra retrouver l'ex-président Laurent Gbagbo, mais aussi de nombreux autres Africains incarcérés, pour certains, depuis plus de cinq ans, comme Jean-Pierre Bemba, Thomas Lubanga, Germain Katanga, Bosco Ntaganda, tous ressortissants de la République démocratique du Congo, ou en-



core le Rwandais Callixte Ndirakobuca.

Page 9

CRISE CENTRAFRICAINE

Les Centrafricains priés d'œuvrer à une véritable réconciliation

«*Face au naufrage collectif, nul ne peut s'exonérer de la moindre responsabilité*», a lancé le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, lors de la 4^e réunion du Groupe international de contact sur la Centrafrique tenue, le 21 mars à Brazzaville. Médiateur dans cette crise, le président de la République a exhorté les acteurs centrafricains à promouvoir «*une véritable réconciliation nationale qui doit servir de déclencheur de la sortie de crise*».

Le bilan dressé au cours de la rencontre montre qu'en dépit des aides multiformes apportées par différents partenaires à la RCA,



Photo de famille des participants à la 4^e réunion du GIC-RCA à Brazzaville

les besoins en ressources financières, matérielles et nutritionnelles sont énormes. Point positif : la situation sécuritaire dans la capitale, Bangui, s'est nettement améliorée reconnaît le chef de la Mission internationale de soutien

à la Centrafrique, le général Jean Marie Michel Mokoko. De son côté, le Premier ministre de transition, André Nzapayéké a apprécié l'attention accordée à son pays.

Pages 11 et 12

ÉDITORIAL

Victoire !

Page 2

ÉDITORIAL

Victoire !

Alors que s'achève à Paris le trente-quatrième Salon international du livre, il convient de souligner la place éminente que les pays émergents occupent désormais dans la sphère culturelle. Longtemps marginalisés dans le cadre de ce genre de manifestations, les écrivains asiatiques, latino-américains et, bien sûr, africains s'imposent aujourd'hui sur le devant de la scène littéraire, comme en a témoigné cette année l'ampleur des stands de Shanghai, du Brésil, de l'Argentine, du Québec, du Bassin du Congo. Ayant balayé les complexes que leur inspirait jusqu'à récemment la puissance de l'ancien monde dans le domaine de l'écrit, les pays émergents n'hésitent plus à afficher leurs différences.

Pour ne citer que cet exemple, ce qui s'est passé pendant ces quatre longues journées sur notre stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo témoigne de cette incroyable vitalité. Visité par des dizaines de milliers de lecteurs jeunes et vieux, animé par une bonne quarantaine de débats portant sur les sujets les plus divers, ponctué par toutes sortes de spectacles, ce lieu d'exception a contribué une fois encore à la réussite du salon. Avec d'autant plus de panache que, pour des raisons qu'il conviendra d'élucider lorsque les lampions seront éteints, la direction du Salon du livre a cherché, même si elle s'en défend, à réduire notre visibilité.

Il est clair, pour qui veut bien regarder la vérité en face, que l'Europe ne détient plus le monopole de la lecture, comme c'était le cas jusqu'à une date récente. Certes, elle a la chance de compter les éditeurs les plus prestigieux de la planète et, surtout, d'avoir des réseaux de distribution parfaitement organisés, capables d'offrir aux amateurs les livres les plus divers, mais les pays émergents s'organisent désormais pour la rattraper. Et l'ampleur des marchés qu'ils représentent apparaît telle que l'axe principal de la littérature sous toutes ses formes ne tardera plus à se déplacer vers le Sud.

Étant donné la vitalité intellectuelle que le Congo a manifestée tout au long du trente-quatrième Salon international du livre de Paris, il ne fait aucun doute que nous avons, dans ce domaine comme dans bien d'autres, une avance qu'il convient de garder, voire d'amplifier à tout prix.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

La majorité présidentielle accepte le rapport de l'OIF

Quatre mois après leur mission d'information et d'évaluation, les experts francophones en séjour de travail à Brazzaville ont rencontré les partis de la majorité présidentielle, le 20 mars, pour leur soumettre leur rapport.

Dans leur rapport, les experts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui avaient pour mandat d'évaluer le cadre de préparation des élections, ont analysé le contexte et fait des recommandations afin que les scrutins se déroulent dans de bonnes conditions, l'objectif étant d'échanger avec les acteurs politiques, la société civile, ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

«Il était nécessaire que l'OIF revienne au Congo pour échanger avec tous les acteurs et partager cette analyse afin de chercher ensemble les voies et moyens devant permettre la mise en œuvre d'un certain nombre de projets afin que les prochaines élections locales ou les élections à venir se déroulent dans un contexte politiquement apaisé. Toutes ces analyses ne sont en rien une manière d'imposer un schéma. Nous n'avons pas de schéma, ni de projets à imposer. Nous proposons des pistes de réflexion, car la décision essentielle revient aux Congolais. L'OIF ne viendra qu'en appui des actions qui auront été

retenues par les Congolais pour la consolidation de la démocratie et la bonne tenue des élections dans ce pays», a déclaré le spécialiste de programme de l'OIF, Cyrille Zogo Ondo.



Michel Ngakala recevant le rapport des mains du chargé de mission

«Que cet esprit de dialogue constructif se poursuive parce qu'il n'y a que dans le dialogue qu'on arrive à de meilleurs résultats. Par rapport à tous les problèmes qui ont été identifiés, l'OIF est heureuse de savoir que les acteurs ont décidé d'aller de l'avant en dialoguant, en essayant de chercher ensemble des solutions pour la consolidation de la dé-

mocratie au Congo», a-t-il ajouté.

La mission d'information et d'évaluation, qui s'est déroulée du 30 novembre au 7 décembre, a permis aux experts d'identifier des difficultés dans la mise en œuvre

du processus électoral. Les experts ont focalisé leur attention sur les problèmes liés aux listes électorales, à l'état civil, à l'organe de gestion des élections, à la couverture médiatique de la campagne électorale et au contentieux électoral. Un rapport a été soumis à l'appréciation des autorités congolaises ainsi que des responsables des institutions impliquées dans la préparation, l'organisation et le contrôle des élections au Congo. Après la présentation par les experts d'une synthèse du rapport, les partis de la majorité présidentielle ont été d'avis d'instituer la carte biométrique en vue de fiabiliser les élections prochaines. Ils se sont également prononcés sur l'amendement de loi électorale. «Avec les autres partenaires, nous devons regarder la situation pour trouver des solutions en tenant compte de la réalité. Il faut qu'il y ait une collaboration sincère entre les différents acteurs, afin d'organiser la nouvelle Conel et voir les dispositions à appliquer dans le contexte actuel», a indiqué le porte-parole de la majorité présidentielle, André Ongagna.

Les experts ont également rencontré les partis de l'opposition et du centre, le Conseil supérieur de la liberté de communication, les médias, la Commission nationale d'organisation des élections, etc.

Josiane Mambou Loukoula

La délégation de l'OIF a visité le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Outre cette mission de contacts, la délégation de l'OIF, accompagnée des membres du comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo, a visité, le 21 mars, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Au cours de cette visite, les experts francophones ont eu la possibilité de comprendre les raisons de l'édification de cette structure culturelle.

«Nous étions très curieux de visiter le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza qui, de l'extérieur, est un bâtiment imposant. Nous avons, à travers cette visite, compris des éléments importants de l'histoire de la ville de Brazzaville et des peuples du Bassin du Congo, a déclaré le professeur Kabamba Kabata. Trois choses ont capté notre attention. La première, c'est la volonté des autorités de présenter à la population congolaise ainsi qu'à l'ensemble du monde les réalisations de Pierre Savorgnan de Brazza. La deuxième chose, c'est le fait qu'à travers la présentation qui a été faite, on puisse magnifier l'importance de l'humanisme et des relations entre les peuples. Enfin, c'est qu'on a ici la possibilité d'attirer, pour ceux qui viennent à Brazzaville, des gens qui voudront savoir comment cette ville est née, quel a été le rôle joué par cet homme important et par ceux qui l'accompagnaient dans l'histoire du peuple congolais sur les deux rives.»

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

NIARI/INDUSTRIE

Denis Sassou N'Guesso inaugure la cimenterie FORSPAK International

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a inauguré, le samedi 22 mars, la Cimenterie FORSPAK international Congo, située dans la sous-préfecture de Louvakou, à quelques kilomètres de Dolisie, dans le département du Niari.

Deuxième cimenterie du Congo après la Sonoc (la Société des ciments du Congo) à Loutété, dans la Bouenza, la cimenterie FORSPAK dont les travaux avaient démarré en mars 2012 a été entièrement financée sur fonds propres de la société Forspak Chine, pour un coût global de 34 milliards FCFA.

Porteuse d'espoir pour le développement économique du département du Niari en général, et de la ville de Dolisie en particulier, FORSPAK contribuera, on l'espère, à réduire le taux d'importation du ciment et à pallier le déficit observé au Congo où le besoin en la matière est estimé à 2 millions de tonnes par an. La cimenterie de Dolisie dont l'usine est entrée en phase de production depuis le 16 novembre dispose d'une capacité de production de 300 mille tonnes par an soit environ 750 tonnes jours. Actuellement, FORSPAK produit 1000 tonnes de clinker de haute qualité par jours et environ 280.000 tonnes de ciment de haute résistance.

«Jusqu'à ce jour, nous avons déjà produits plus de 15.000 tonnes de clinker, 4 000 tonnes de ciment 32.5PC et 4 000 tonnes de ciment 42.5. Les produits sont prêts à la vente. La résistance et le poids d'emballage

de nouveaux recrutements pour atteindre 200 employés à terme. Selon le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, la cimenterie Forspak est un exemple d'une industrie structurante qui a voca-

«ées, nous pouvons tenir le pari de faire du Congo un pays exportateur de ciment au nouveau de la sous région, car après Louvakou, il y aura Hinda avec CIMAF et dans les tous prochains mois Dongote dans la

tamment de l'énergie et du transport ferroviaire et de la distribution du produit), il a déclaré que Forspak est assuré du soutien de l'État facilitateur qui ne ménagera aucun effort pour apporter des réponses appropriées aux éventuelles goulots d'étranglement pouvant handicaper son développement.



La coupure du ruban symbolique

sont garantis à 100%», a précisé le directeur général de Forspak, Peng An Ping, très rassurant sur la qualité du ciment produit. Pour garantir sa production, la société, qui compte à ce jour 130 travailleurs congolais contre 60 autres de nationalité chinoise, envisage

tion d'exercer un effet d'entraînement sur les autres secteurs industriels. Il va ainsi créer un pôle économique dans cette localité qui souffre du déclin de l'économie dite de l'or vert. Le Congo nourrit des ambitions «Au regard des tendances obser-

Bouenza et Diamont ciment dans le Pool», a-t-il indiqué. Tenant compte de toutes les conditions réunies par FORSPAK (contraintes liées à l'environnement juridique, institutionnel, des facteurs fiscaux-douanier et des facteurs de production, no-

Le ciment à quel prix ?

Actuellement le prix de sortie usine de ciment 32.5PC est de 70.000F par tonne ; celui de ciment 42.5PC est de 80.000F par tonne. Ce sont les prix de début de commercialisation. Industrie de type nouveau ? FORSPAK applique les critères ISO pour la qualité grâce à son laboratoire équipé des appareils de contrôle performant qui permettent. Selon son directeur général, le ciment de FORSPAK peut être utilisé aussi bien dans la construction des autoroutes, des chemins de fer, des édifices, des ouvrages hydrauliques, des ponts et des tunnels. La société qui a obtenu le certificat d'agrément de produit industriel délivré par le ministère de l'Industrie ; l'autorisation de commercialisation par les autorités compétentes fixe le prix de la tonne à environ 75.000 FCFA pour ce qui concerne le ciment de type 32.5 et à 80.000 FCFA pour celle de type 42.5.

Guy Gervais Kitina

LE FAIT DU JOUR

Kerry et Lavrov

John Kerry et Sergueï Lavrov, les deux ministres des Affaires étrangères des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie sont sur la sellette. Dans ces moments de tensions où leurs pays réinventent la guerre froide autour de la crise ukrainienne, ils sont en effet les plus en vue et rappellent, dans une certaine mesure, les épopées de leurs lointains prédécesseurs, Henry Kissinger et André Gromyko. Le premier, âgé aujourd'hui de 91 ans, et le second, mort à 80 ans en 1989, exercèrent leurs mandats, longuement pour le Soviétique, pendant 28 ans (1957-1985), et pendant quatre ans (1973-1977) pour l'Américain. De l'avis général, ils ne démeritèrent pas.

Aujourd'hui, comme du temps de Kissinger et Gromyko, les sujets qui fâchent les deux grandes puissances sont nombreux. Citons l'Iran : après avoir frôlé la guerre, les parties concernées, en tête desquelles se trouvent

bien évidemment Washington et Moscou, s'acheminent lentement vers le dénouement grâce au dialogue engagé avec Téhéran. Citons la Syrie, où l'impasse est évidente : à l'instar du conflit israélo-palestinien où le veto à toute résolution du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies condamnant l'État hébreu est en permanence brandi par les Américains, les Russes ont pour leur part pris fait et cause pour le régime de Bachar al-Assad depuis l'éclatement de la guerre civile il y a trois ans.

Il faut tout naturellement ajouter la dernière crise en date, celle de l'Ukraine. Elle a quitté le cadre des résolutions et des condamnations pour celui du déploiement de soldats et de matériel militaire de part et d'autre des frontières convoitées. Les Russes ont repris la Crimée sans coup férir, les Américains ont avancé leurs avions de combat tout près, en Pologne. C'est une crise grave, qui paraît inextricable,

car de chaque côté, la Maison-Blanche et le Kremlin crient le ras-le-bol et disent que trop, c'est trop !

De ce qui précède, on peut considérer que pour longtemps encore, s'il plaît à Barak Obama et à Vladimir Poutine de les maintenir à leurs postes, John Kerry et Sergueï Lavrov s'afficheront toujours sourire aux lèvres sur le petit écran comme s'ils approchaient de la solution. Savent-ils néanmoins, tous les deux, qu'au-delà de l'humeur enjouée qu'ils délivrent à la sortie de leurs rencontres successives, ils ont la responsabilité d'apporter l'apaisement dans le monde ?

À 71 ans bientôt, John Forbes Kerry, ancien candidat démocrate à la présidentielle américaine de 2004 remportée par Georges Walker Bush, est un homme politique de poids qui sait que les intérêts de son pays sont aussi ceux d'un monde débarrassé de guerres sans fin. Secrétaire d'État depuis un

peu plus d'un an, il sait aussi que, même du temps où l'Amérique était préoccupée d'endiguer l'influence du communisme soviétique dans les années de la guerre froide, son «aïeul» au poste, Henry Kissinger, parvint à mettre au point une politique de détente qui lui valut le prestigieux prix Nobel de la paix. Kerry ne travaille pas à gagner cette distinction à son tour, mais on peut penser qu'il ne souhaite pas produire la guerre.

Même chose pour son homologue russe, Sergueï Viktorovitch Lavrov qui, du haut de ses 64 ans, en fonction depuis 2004, devrait rêver d'autre chose que de ne pas réussir à équilibrer la relation entre son pays et ses partenaires occidentaux. Son inusable « ancêtre », André Gromyko, le fit en son temps avec beaucoup de réussite. À savoir, pour la gouverne de tous, que sur l'Amérique et la Russie repose en grande partie la stabilité de notre petit monde soucieux de paix.

Gankama N'Siah

LE 10^e CONCLAVE SUR LE PARTENARIAT DES PROJETS INDE-AFRIQUE

300 bus pour l'amélioration du transport urbain à Brazzaville et Pointe-Noire

New Delhi, capitale de la République Fédérale de l'Inde a abrité du 09 au 11 mars 2014 le 10^e Conclave de la Confédération de l'Inde Indienne – EXIM Bank sur le partenariat de projets Inde-Afrique. Cette Conférence s'est déroulée autour du thème "Développer l'initiative et promouvoir les relations".

Ce conclave annuel, plateforme de commerce et d'affaires visant le renforcement des relations bilatérales Inde-Afrique a été l'occasion pour les quatre membres du gouvernement congolais qui y ont pris part de vendre l'image du pays et de susciter le grand intérêt des investisseurs et du gouvernement indiens dans cet élan de coopération sud-sud et gagnant-gagnant. La moisson de la participation du Congo à ce conclave a été très fructueuse et ouvre à notre pays des perspectives de développement très prometteuses.

La République du Congo, pays phare de ce 10^e Conclave a été représentée par une forte délégation conduite par le Ministre d'Etat, Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du secteur Privé, Monsieur Isidore MVOUBA. Cette délégation était composée de :

- Madame Claudine MUNARI, Ministre du Commerce et des Approvisionnements;
- Monsieur Alain AKOUALA-ATIPAULT, Ministre à la Présidence, chargé des Zones Economiques Spéciales;
- Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique;
- L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Inde, Son Excellence Monsieur Félix NGOMA ;
- Des experts des ministères suscités, ainsi que les représentants du Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération et du ministère de l'Energie et de l'hydraulique.

La cérémonie d'ouverture, outre les allocutions d'usage, a été ponctuée par la signature d'une convention entre le gouvernement de la République du Congo et EXIM Bank de l'Inde relative au projet d'amélioration du système de transport urbain à Brazzaville et Pointe-Noire d'un coût global de 89.900.000 USD. Ce projet prévoit la livraison au Congo de près de 300 bus par la Société TATA, un des leaders de l'automobile en Inde.

Les différents panels auxquels sont intervenus les membres du gouvernement de même que la session spéciale en l'honneur du Congo, ont permis :

- de présenter le Congo du point de vue de ses immenses potentialités, sa stabilité politique, sa stabilité macro-économique, son intégration sous régionale, etc.;



La délégation congolaise pendant la conférence

- d'encourager les Investissements Directs Etrangers dans les différentes filières de l'économie et spécifiquement s'agissant de la zone industrielle de Maloukou Tréchet et des Zones Economiques Spéciales;
- d'échanger sur les questions liées à la formation et au transfert de technologies, particulièrement en faveur des jeunes ;
- d'intégrer au sein du conclave une plateforme d'échanges entre les jeunes entrepreneurs indiens et congolais.

En outre, il a aussi été question de renforcer les liens en ce qui concerne les projets en cours et futurs, il s'agit notamment de:

- l'électrification rurale, projet financé par EXIM Bank de l'Inde à hauteur de 70 millions USD
- la télémédecine du centre hospitalier et universitaire de Brazzaville
- la télé éducation de l'Université Marien NGOUABI et de l'Ecole Nationale des Postes et télécommunications
- la construction du centre pour le laboratoire de contrôle de la qualité des aliments dont les équipements sont un don du gouvernement indien)
- la construction d'une cimenterie.

La République du Congo sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO s'est lancée, depuis près d'une décennie, dans une phase de développement sans précédent en vue de son émergence à l'orée 2025. L'atteinte de cette ambition passe nécessairement par la capitalisation des expériences des économies plus avancées et mieux structurées à l'instar de la République Fédérale de l'Inde.

L'Inde, pays émergent et membre du Groupe BRICS, se veut être un partenaire stratégique en Afrique. En effet, la relation commerciale symbiotique que ce pays en développement a su établir avec les pays africains dans les domaines de la technolo-

gie, du commerce et des investissements, nouveau triumvirat qui sous-tend l'architecture des relations indo-africaines, a donné une nouvelle résonance à la coopération sud-sud.

Les tendances récentes dans les relations commerciales entre l'Inde et l'Afrique révèlent que le commerce bilatéral a quasiment triplé au cours des six dernières années, passant de 25 milliards USD en 2006-2007 à 70,3 milliards USD en 2012-2013, et ce, grâce aux exportations et importations.

Pour renforcer ce partenariat stratégique, l'Inde a mis en place une politique et un

vestissement et à la technologie entre l'Inde et l'Afrique dans le cadre d'une coopération mutuellement bénéfique.

La gamme d'activités d'Exim Bank, en l'occurrence les financements de co-entreprises outre-mer donnera assurément un coup de fouet au développement du secteur privé en République du Congo. Il sied de noter que les investissements directs étrangers de l'Inde vers l'Afrique, depuis 2000, se chiffrent à environ 50 milliards de dollars américains.

En 2013, la République du Congo a bénéficié d'une ligne de crédit pour le financement du projet d'électrification rurale. Il s'agit d'électrifier certaines zones rurales en tirant avantage de l'expertise et de la technologie indiennes en matière d'électrification rurale. En 2014, la République du Congo a décroché le financement du projet d'amélioration du système de transport urbain à Brazzaville et Pointe-Noire.

In fine, les membres du Gouvernement présents au 10^e Conclave sur le partenariat des projets Inde-Afrique ont obtenu du Gouvernement indien l'élargissement du portefeuille des projets aux secteurs de l'agriculture et l'agro-industrie, de la santé et l'industrie pharmaceutique, sans oublier le volet transfert de technologies.

Le scellement de la coopération bilatérale



Le ministre d'Etat Isidore Mvouba et la ministre indienne déléguée des Relations extérieures, chargée de l'Afrique, Preeti Kaul

cadre institutionnel destinés à favoriser le commerce et les affaires avec les pays africains. Ceux-ci portent entre autres sur :

- le programme Regards sur l'Afrique ;
- le Réseau panafricain de services en ligne ;
- les conclaves ;
- le Sommet du Forum Inde-Afrique.

A ce jour, l'INDE a conclu près de 1985 projets en Afrique pour un coût global de 172, 25 milliards de dollars américains.

Le Congo qui est dans une dynamique avérée de diversification de son économie à travers une politique de transformation de ses

avantages comparatifs en avantages compétitifs, de modernisation et d'industrialisation en vue de la réduction de la pauvreté et la création d'emplois, entend tirer le meilleur profit de la coopération Inde-Afrique grâce à la gamme complète de financements de services, de conseil et de soutien proposée par l'Exim Bank de l'Inde. L'objectif poursuivi par cette institution financière indienne est de créer un environnement favorable au commerce, à l'in-

entre l'Inde et le Congo sera marqué par la visite d'Etat prochaine que Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République effectuera en Inde au cours de cette année. L'annonce solennelle a été faite par le Chef de la délégation congolaise lors de ces assises.

Dans les jours à venir, Brazzaville la ville capitale, connaîtra, à n'en point douter, un afflux d'investisseurs indiens. Les domaines ciblés en matière de diversification commerciale bilatérale et de coopération portent sur la compétitivité au niveau de la fabrication, l'innovation et la recherche développement, le développement de l'infrastructure physique, la sécurité alimentaire et énergétique, les sauvegardes environnementales, la formation du capital humain et la santé et l'éducation.

Rappelons que ce Conclave fut lancé en 2005 par la Confédération de l'Inde Indienne en partenariat avec l'EXIM Bank de l'Inde et le soutien du Ministère des Affaires Etrangères ainsi que du Ministère du Commerce et de l'Industrie du gouvernement indien.

**Le Département communication
Du Ministère du Développement Industriel
et de la Promotion du Secteur Privé**



Le ministre Indien du Commerce et de l'Industrie, Anand Sharma, le ministre d'Etat Isidore Mvouba et la ministre du Commerce et de l'approvisionnement, Claudine Munari

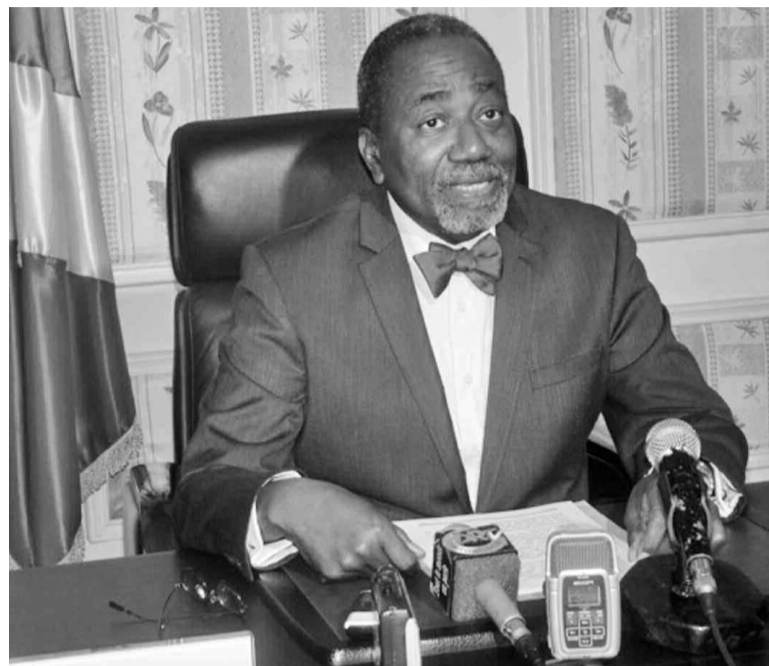
CHANGEMENT CLIMATIQUE

La navigabilité en baisse sur le fleuve Oubangui

L'alerte a été donnée par le ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, à l'occasion de la Journée mondiale de la météorologie, célébrée le 23 mars de chaque année.

«Il y a cinquante ans, la navigabilité sur l'Oubangui était de onze mois ; de nos jours, elle a baissé à huit mois. Les changements climatiques auront des impacts particulièrement négatifs sur la sécurité alimentaire, les ressources en eau, la santé humaine, la pauvreté et la zone littorale», a souligné Rodolphe Adada.

Selon lui, en choisissant comme thème : «Temps et climat : mobilisons les jeunes», l'OMM a voulu souligner la responsabilité des jeunes dans la surveillance, la compréhension et la prise en compte du temps et du climat. En effet, ils peuvent faire œuvre utile en sensibilisant l'opinion publique à la nécessité d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter. Mais pour libérer tout leur potentiel dans ce domaine, a-t-il poursuivi, il convient de les associer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques qui ont une incidence sur les générations actuelles et futures. «L'influence de l'homme sur le système climatique est clairement établie. Notre mode de vie entraî-



Le ministre d'État, Rodolphe Adada

nera inexorablement un réchauffement marqué de la planète. Il est encore possible de limiter ce réchauffement à moins de 2°C, mais pour cela, une réduction considérable et rapide des émissions de gaz à effet de serre s'impose. Cet objectif appelle des mesures urgentes et courageuses de notre part, et les jeunes peuvent constituer de par le monde un puissant levier de changement», a ajouté le ministre, pour qui le changement climatique rend l'avenir plus incertain.

La société se doit, a conclu Rodolphe Adada, d'assumer ses res-

ponsabilités non seulement envers elle-même, mais aussi envers les prochaines générations, d'où l'action souhaitée pour les jeunes d'aujourd'hui.

Les jeunes vont connaître un accroissement des phénomènes météorologiques extrêmes

Rendant public le message du secrétaire général de l'OMM, Michel Jarraud, à l'occasion d'une cérémonie solennelle organisée à l'Agence nationale de l'aviation civile, le directeur de la météorologie nationale, Camille Loumouamou, est revenu sur l'importance du thème de

cette année. Selon le secrétaire général, la tranche d'âge des 15-24 ans représente le sixième de la population mondiale ; environ 85% de ce milliard de jeunes hommes et de jeunes femmes vivent dans des pays en développement. «Les technologies modernes imprègnent leur vie de tous les jours, leur permettant de mieux interagir avec le monde qui les entoure. Et pourtant, nombreux sont les jeunes qui vivent encore dans la pauvreté et subissent des discriminations et des situations d'exploitation ; beaucoup d'entre eux n'ont toujours pas accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services essentiels», a-t-il indiqué.

Cette situation est aggravée, a-t-il ajouté, par les risques liés au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes, qui caractérisent les conditions de vie des jeunes d'aujourd'hui et dont l'influence ne fera que croître dans les décennies à venir. La température de l'atmosphère et des océans continue d'augmenter ; les calottes glaciaires et les glaciers reculent inexorablement ; le niveau des océans s'élève et on assiste à une augmentation de la fréquence et/ou de l'intensité d'un certain nombre de phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes. «Les concentrations mondiales de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère continuent

d'augmenter sans relâche, atteignant des niveaux sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Notre dépendance actuelle à l'égard des combustibles fossiles entraînera inexorablement un réchauffement marqué de la planète, qui pourrait atteindre 4 degrés Celsius d'ici la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle.»

D'après lui, les jeunes d'aujourd'hui connaîtront durant la seconde moitié de ce siècle, si l'on n'agit pas d'urgence, les graves conséquences du changement climatique contre lesquelles le dernier rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a mis les décideurs en garde. Elles contribueront dans une large mesure à modeler l'avenir de la planète en fonction des choix que les dirigeants feront maintenant. Pour les prochaines générations, les enjeux sont de taille, mais les leviers dont disposent les États pour y faire face n'ont jamais été aussi puissants. «Les mécanismes qui régissent les interactions entre l'atmosphère, les océans, les terres émergées et l'hydrosphère, et qui engendrent par conséquent le temps et le climat, livrent peu à peu leurs secrets, et les scientifiques sont de plus en plus à même de prévoir le temps et le climat selon un continuum d'échéances de prévision.»

Parfait Wilfried Douniama

MINISTÈRE DU COMMERCE

Les femmes marginalisées dans les postes de direction

Pour occuper des postes à responsabilités, notamment au sein du ministère du Commerce et des Approvisionnements, les femmes doivent chercher à renforcer leurs compétences intellectuelles et professionnelles.

«Ce qui nous importe aujourd'hui, c'est de réfléchir pour bâtir de nouvelles stratégies permettant de réduire ces écarts. En effet, pour atteindre ces objectifs, la formation est indispensable et s'impose à nous». Tel est l'appel lancé le 21 mars, à Brazzaville, par le point focal chargé des questions de genre au sein du ministère du Commerce, Honorine Fomio. C'était lors d'un séminaire de sensibilisation et d'information sur le thème : «Compétence confirmée, égalité acquise», organisé par la tutelle à l'intention du personnel féminin. Il s'avère que sur les quatre directions générales que compte ce ministère, une seule poste est occupée par une femme, soit 25%. Deux autres sont dirigées par des femmes sur les seize directions centrales ; enfin, une femme a été nommée direc-

trice sur les vingt-quatre administrations départementales. Cette inégalité s'explique, selon Honorine Fomio, par des absences répétées et non justifiées au service, un manque de conviction ainsi qu'une négligence dans le travail. «Nous brillons par des absences répétées et une négligence accrue dans le travail. Nous ne nous affirmons pas et donnons l'impression d'être incompetentes», a-t-elle déclaré.

Présidant la cérémonie d'ouverture de ce séminaire, le directeur de cabinet de la ministre du Commerce, André Kamba, a félicité les femmes pour leur contribution à la gestion et au bon fonctionnement de leur département ministériel. Il a, par ailleurs, appelé ces dernières à se former afin de mieux profiter des opportunités de carrière. Rappelons que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale de la femme, célébrée cette année sur le thème : «l'Égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous».

Lopelle Mboussa Gassia

ENQUÊTE

Le Congo valide la collecte des données sur les infrastructures

Ces données dûment collectées ont été validées, le 20 mars à Brazzaville, par les techniciens congolais, à l'occasion d'une séance de travail coordonnée par le directeur général du Plan, Jean Christophe Okandza.

L'enquête a été menée pendant huit mois, avec le concours de la Banque africaine de développement (BAD), dans le cadre du Programme de renforcement des capacités statistiques BAD/PRCS phase III. Les données collectées permettront au Congo d'évaluer l'intérêt que le pays accorde aux infrastructures ainsi que le montant qu'il alloue à ce secteur non négligeable.

«Partout en Afrique, les données sont en train d'être validées, au Congo la responsabilité nous revient. Il s'agit donc pour nous, au

cours de cet atelier, de voir quelle est la valeur que le pays accorde aux infrastructures ainsi que le montant qu'il consacre en termes d'investissements», a souligné le coordonnateur des infrastructures de la BAD, Gilbert Fomou.

L'atelier spécial, organisé le 20 mars, auquel ont pris part les directeurs des études et de la planification relevant de plusieurs ministères et d'autres structures publiques et privées, a permis aux participants, essentiellement des spécialistes, de valider l'ensemble des données statistiques collectées sur les infrastructures au Congo. En effet, le travail réalisé en amont a consisté à rassembler minutieusement toutes les données statistiques dans plusieurs secteurs d'activités, dont ceux de l'électricité, de

l'eau, du transport terrestre routier, des infrastructures et des ports, tant maritimes que fluviaux.

Au nom du directeur de l'Institut national de la statistique (INS) empêché, Jean Christophe Okandza a salué le travail abattu par cette structure, dont la mission est la collecte, l'exploitation, l'analyse et la publication des données sur les infrastructures au Congo. «Pour accomplir cette noble mission, l'INS est en train d'entreprendre un certain nombre d'activités dans un esprit empreint de professionnalisme. Parmi ces activités, il y a la mise en œuvre de ce projet commun avec la BAD, qui, à travers le présent atelier, vise la validation des données sur les infrastructures», a conclu le directeur général du Plan.

Firmin Oyé



21.5"



Nouveau
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec Pro 64

Extension garantie 2 ans

recher abelior

90.000 FCFA HT

Tribution Bancaire

100.000 FCFA HT

- Initiation Bancaire de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Abellior. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

OFIS TRAINING
L'atelier

Agence de Brazzaville
Boulevard Sissou Nguesso Centre Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

DÉCONCENTRATION/DÉCENTRALISATION

Les grands enjeux de la gestion des communautés urbaines évoqués à Owando

À l'initiative de la préfecture du département de la Cuvette, environ une soixantaine de sous-préfets, administrateurs maires et secrétaires généraux de cette préfecture et celle, voisine, de la Sangha, ont participé, du 20 au 22 mars, à un atelier de renforcement des capacités sur la gestion de leurs entités administratives.

Bien au-delà du rappel des notions et pratiques usuelles, ces assises, enrichies de brillantes contributions d'éminents spécialistes issus de la haute administration et de l'université, ont tenté de mettre les gestionnaires des communautés urbaines sur l'orbite du développement tel que préconisé par le Congo.

«À grands besoins, nouveaux défis», peut-on dire au regard des grands enjeux que suscite actuellement la gestion des entités déconcentrées et décentralisées, notamment les communautés urbaines dont certaines sont appelées à être érigées en communes de plein exercice dans quelques années.

Doublée du développement industriel imminent, de la pression démographique remarquable et de l'in-

jection d'importants moyens financiers par l'État, la conjoncture dans ces localités, à mi-chemin entre ruralité et modernité, exige des gestionnaires aguerris et avisés. D'où, l'intérêt de cette rencontre dont l'objet précisé par le préfet de la Cuvette, Cébert Ibocko Onanga, a été de favoriser «une bonne maîtrise des problèmes d'urbanisme, d'assainissement et gestion des déchets et de la gestion financière».

Dans cet esprit, au cours des trois journées de travaux, le thème général «renforcement des capacités des administrateurs maires sur la gestion des questions d'urbanisation et d'assainissement des communautés urbaines de la Cuvette et de la Sangha», a été disséqué en plusieurs modules.

«Le nerf de la guerre...» au centre des exposés

Entre autres, l'impact des opérations d'assainissement dans les communautés urbaines, présenté par Alphonse Oko, maître assistant à l'Université Marien-Ngouabi ; la collecte, le traitement et l'évacuation des ordures ménagères dans

une communauté urbaine présenté par le directeur départemental de l'environnement de la Cuvette, Marcel Mandzokona; l'articulation entre les différentes circonscriptions administratives: cas du district et de la Communauté urbaine, par le préfet inspecteur général de l'Administration du territoire Gaston Ololo.

Par ailleurs, le directeur général de l'Urbanisme, Jean Jacques Youlou a édifié les participants sur les notions d'urbanisme et de l'habitat alors que le conseiller chargé du programme santé et environnement à l'OMS, Jean de Dieu Konongo Babakas a présenté les avantages du concept «Ville-village Santé».

L'un des sous-thèmes, «Engagement et justification des crédits d'assainissement alloués à la communauté urbaine», a été coprésenti par deux directeurs départementaux en charge, respectivement, du budget de l'État dans la Cuvette et du contrôle budgétaire dans la Sangha, Constant Aya et Backer Bongouambé Malobo, illustrait, par l'intérêt qu'il a suscité parmi les participants, que l'argent



Les participants

demeure le nerf de la guerre. Ce thème a, en effet, montré à l'opinion que depuis que le gouvernement congolais s'est engagé à mettre à la disposition de chaque communauté urbaine, des crédits mensuels de 20 millions FCFA destinés à l'entretien des voiries et à l'assainissement, des confusions de rôles, conflits de compétence et autres errements ont été constatés ici et là, mettant parfois à mal le fonctionnement normal des entités administratives.

«Les maires doivent rendre compte aux sous-préfets»

Des comportements qui ont été stigmatisés par les préfets Gaston Ololo, Adolphe Élemba et Pierre Cébert Ibocko Onanga. «La communauté urbaine ne peut pas créer une taxe, elle peut en faciliter le recouvrement. L'administrateur maire ne peut travailler seul, l'assainissement doit être géré avec le secrétaire général qui dirige les services habilités. L'administrateur maire ne pas être à la fois ordonnateur et

comptable, etc.», rappelait notamment le préfet inspecteur général de l'administration du territoire, selon qui les administrateurs maires doivent travailler sous l'autorité des sous-préfets à qui ils doivent rendre compte.

Même si aucune recommandation n'est ressortie dans le communiqué final des travaux, il est apparu à travers les interventions et réactions enregistrées que les participants ont tiré de précieux enseignements de ces débats d'Owando. «Il nous faut des comptables qualifiés, capables de tenir une bonne comptabilité et les documents y afférents, parce qu'il faut bien une séparation des fonctions», a réagi l'administrateur maire de la communauté urbaine de Mossaka, Émile Aurélien Bongouandé.

Les séminaristes se sont séparés sur une promesse de se retrouver en fin d'année dans la Sangha où sera organisée une conférence d'évaluation des acquis de leur atelier.

Thierry Nougou

MOT D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE PREFET A L'OCCASION DU SEMINAIRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ADMINISTRATEURS-MAIRES DES DEPARTEMENTS DE LA CUVETTE ET DE LA SANGHA

- Monsieur le préfet, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation
- Monsieur le préfet du département de la Sangha
- Messieurs les conférenciers
- Distingués invités
- Mesdames et messieurs les séminaristes.

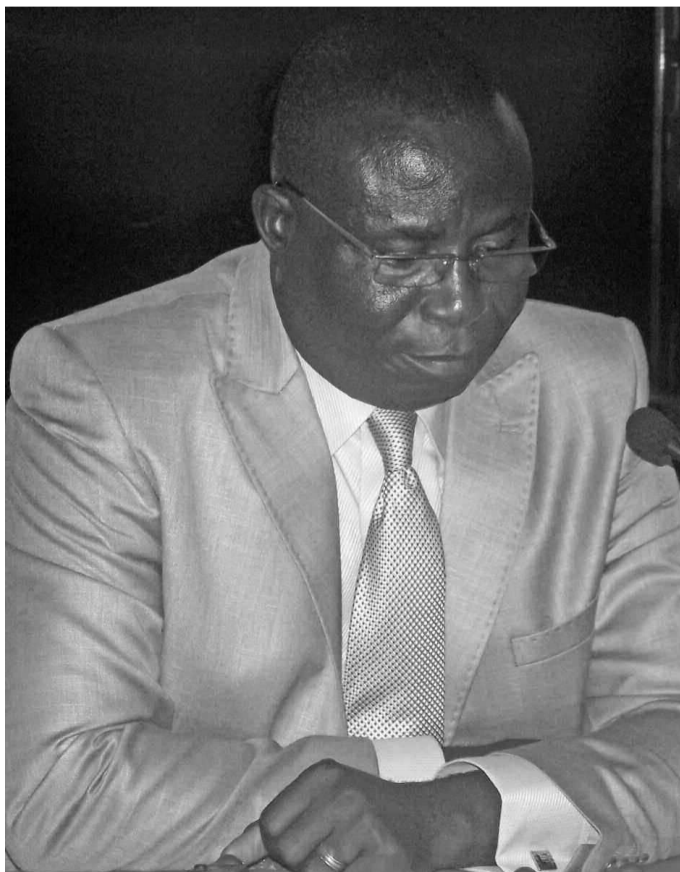
C'est pour moi un grand honneur de vous exprimer notre sincère reconnaissance pour avoir répondu si nombreux à notre invitation, en dépit de vos multiples occupations.

Votre présence ici à Owando témoigne l'intérêt que vous accordez au thème que nous avons à débattre, à savoir : "le renforcement des capacités des administrateurs maires sur la gestion des questions d'urbanisme et d'assainissement des communautés urbaines des départements de la Cuvette et de la Sangha".

La question de formation à la territoriale est d'autant plus capitale qu'elle ne l'est dans d'autres domaines de la vie pratique où elle est tributaire des ressources humaines qui constituent à n'en point douter le facteur décisif pour le développement d'un pays. Certaines sociétés ont atteint un niveau très élevé de développement sans jamais disposer de richesses naturelles importantes dans un environnement physique peu propice.

D'autres par contre, malgré des richesses naturelles importantes, et un environnement physique très favorable n'arrivent pas à sortir de leur sous-développement. C'est donc la qualité des hommes et leur organisation sociale qui font la différence.

Des crédits d'assainissement ont été alloués aux communautés urbaines et à cet effet, dans une circulaire adressée aux préfets des départements, monsieur le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a demandé



une attention particulière des autorités locales qui ont l'obligation de mettre les communautés urbaines en tant que pré-communes aux normes des villes modernes. Ainsi, les animateurs de ces circonscriptions administratives sont appelés à assurer une bonne gestion de ces

cités en élaborant leurs plans d'engagement des dépenses destinées à l'assainissement de nos villes en particulier.

Pour permettre aux administrateurs maires de gérer de façon efficace et efficiente les moyens mis à leur disposition, nous nous sommes, proposés d'organiser le présent séminaire afin que ceux-ci aient :

- Une meilleure appréhension et une maîtrise des rapports avec les sous-préfets d'une part et le conseil départemental, d'autre part
- Une meilleure compréhension des notions d'urbanisme, habitat et assainissement
- Une maîtrise des mécanismes de gestion des crédits alloués dans le cadre de l'assainissement.

Mesdames et messieurs

Je vous exhorte à tirer le meilleur profit de vos échanges interactifs et j'ose espérer que dans un esprit de responsabilité et de partage, vous allez contribuer à faire reculer les frontières de l'ignorance.

L'importance des sujets retenus et le choix pertinent des conférenciers nous donnent l'assurance de croire que les objectifs fixés seront atteints.

Pour terminer, qu'il me soit permis de vous adresser à nouveau notre sincère reconnaissance pour votre disponibilité et votre appui tant moral que matériel, ayant permis l'organisation de ce séminaire.

Plein succès à nos travaux, je déclare ouvert le séminaire de renforcement des capacités des administrateurs maires.

Je vous remercie.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Chaque pays a des réalités socio-économiques- culturelles et religieuses. Ce qu'on doit encourager c'est la liberté de l'homme. ...Ce n'est pas possible que l'Occident fasse des lois et qu'il les impose aux autres sous menace de sevrage d'aide extérieure.»

Youssou N'Dour, artiste sénégalais, TV5 et RFI, le 16 mars 2014

□ «50% des investissements nouveaux en Afrique sont chinois. Mais, seulement 5% des investissements de la Chine partent en Afrique. Autrement, ce n'est toujours pas l'expertise qui est envoyée sur le continent.»

Carlos Lopes, Guinée Bissau, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Canal +, le 21 mars 2014.

□ «Le phénomène de société civile ne peut pas disparaître parce qu'il est consubstantiel à la démocratie. Là où il y a démocratie, il y a forcément société civile.»

Babacar Justin N'Diaye, analyste politique sénégalais, Le magazine de l'Afrique, N°37, avril-mai 2014

□ «Des principes sacrés de notre République sont foulés aux pieds avec une violence inédite et une absence de scrupule sans précédent... la France des droits de l'homme a bien changé»

Nicolas Sarkozy, ancien président français, lettre aux Français, le figaro.fr, 20 mars 2014 (à propos des écoutes dont il est la cible)

□ «Laisser penser que notre pays, notre République puissent ne pas être fondés sur les libertés c'est introduire un doute qui n'a pas sa place et toute comparaison avec des dictatures est forcément insupportable»

François Hollande, président français, lors du sommet de l'UE, Bruxelles, le 20 mars 2014 (réaction à la tribune de Nicolas Sarkozy)

PAIX ET SÉCURITÉ

Un détachement de la gendarmerie nationale s'envole pour Yaoundé

La première vague de trente-deux gendarmes congolais quitte Brazzaville le 23 mars pour le Cameroun où elle participera du 24 mars au 4 avril à l'exercice l'EUPST-Awaé 2014 organisé à l'École internationale des forces de sécurité (EIFORCES), située à 62 Km de Yaoundé.

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, a présidé le 22 mars, en présence de l'ambassadeur du Cameroun au Congo, le Dr Hamidou Komidor Njimoluh, la cérémonie officielle de départ de cette délégation qui sera conduite par le lieutenant-colonel Bed Florentin Mbika. Organisé dans le cadre du Programme d'entraînements des services de police de l'Union européenne (UE), financé par son instrument de stabilité, l'exercice l'EUPST-Awaé 2014 vise à renforcer les capacités de maintien de la paix des forces de police et de gendarmerie des pays de l'Afrique francophone. Il vise aussi à promouvoir les standards communs, à identifier les meilleures pratiques et à élaborer des normes d'interopérabilité dans le cadre de la force africaine en attente.

La deuxième vague, composée de trois gendarmes, participera au même exercice du 14 au 25 avril. Engagée actuellement dans les opérations internationales de soutien à la paix, a rappelé le chef de la délégation congolaise, la gendarmerie nationale participera à cet exercice pour trois objectifs: «évaluer le niveau d'entraînement de son personnel et éprouver ses méthodes d'interventions; acquérir et renforcer ses capacités de maintien de la paix au regard des normes internationales; exporter le savoir-vivre et le savoir-faire de la République du Congo». S'adressant aux membres de la délégation, le commandant de la gendarmerie nationale, a rappelé qu'ils représentaient la gendarmerie nationale et le pays à cet exercice comme composante police-gendarmerie de la République du

Congo. «Vous avez donc une mission de porter haut le drapeau de la République. La participation de la gendarmerie nationale à cet exercice n'est pas le fait du hasard, c'est la matérialisation de la volonté politique au plus haut niveau de l'État. En effet, pour cette année 2014, comme pour les précédentes, il nous a été demandé de poursuivre l'effort de professionnalisation et d'aguerrissement de nos personnels et de maintenir le pari de la sécurité collective par une participation active aux missions

l'autre, l'implication sans réserve dans l'exercice et l'appropriation des objectifs finaux sont le gage de la réussite de votre intégration dans le groupe», a-t-il précisé.

Cet exercice se déroule au moment où se met en place une nouvelle architecture de paix et de stabilité en Afrique, avec la montée en puissance des forces africaines en attente de l'Union africaine. C'est ainsi que le commandant de la gendarmerie nationale a rappelé au peloton congolais que cette idée d'une



La première vague de la délégation congolaise

internationales», a-t-il rappelé.

Les consignes du Commandant de la gendarmerie

Selon le général Paul Victor Moigny, la gendarmerie nationale s'est particulièrement distinguée en République centrafricaine à travers l'unité de police constituée engagée dans le cadre de la Misca avec ses consœurs de la police. L'attitude exemplaire et professionnelle de ses personnels, s'est-il réjoui, lui vaut chaque jour plus de sollicitude au plan sous-régional et n'est guère étrangère à la participation de cette composante de la Force publique à cet exercice. «Vous allez à Awaé vous entraîner et vous mettre au contact et ensemble avec les autres pour vous préparer à servir avec le rendement le mieux souhaité les intérêts de la sécurité sous-régionale et africaine. À ce titre, le respect de

force africaine en attente fait du chemin au niveau des instances politiques du continent. Pour constituer cette force, a-t-il souligné, il faudra des professionnels démontrant d'une parfaite adaptabilité aux missions internationales. «Je vous invite à faire vos preuves lors de cet exercice fortement appuyé par l'Union européenne. Je vous demande enfin de garder à l'esprit la bonne opinion que les populations ici et ailleurs ont du gendarme: la loyauté, l'honneur et la dignité personnifiées», a conclu le général Paul Victor Moigny.

Rappelons que l'exercice EUPST-Awaé 2014 se tient après le cycle anglophone organisé en 2013 au Kenya sous le pilotage de l'Italie. Au Cameroun, l'UE a choisi la France comme opérateur.

Parfait Wilfried Douniama



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTP02	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTP07	Maitriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTP03	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation	10 jours	Nous Contacter



Projet « Appui et structuration de la dynamique intégrative des corridors agricoles »
Contrat de subvention n° 2013/333-289



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Appui et structuration de la dynamique intégrative des corridors agricoles » subventionné par la Délégation de l'Union Européenne en République du Congo et qui intervient dans les Départements de la Lékoumou (districts de Zanaga et Sibiti), des Plateaux (districts de Djambala et Lékana), de la Cuvette Ouest (districts d'Ewo, Okoyo et Etoumbi) et de la Cuvette (districts d'Owando, Makoua et Ngoko).

Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo a l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour recruter dans les postes suivants :

1.Poste : Consultant local chargé de réaliser des études sur les filières agricoles dans les zones d'intervention.

-Référence de publication: 01 -2014/FJEC-DICA

-Nature du contrat : Prestation de services

-Durée de la mission : 45 jours

-Date de démarrage : Dès la signature du contrat

2.Poste : animateur social pour chaque zone d'intervention.

-Référence de publication: 02-2014/FJEC-DICA

-Durée du contrat : 46 mois avec une période d'essai de 3 mois ;

-Nature du contrat : Contrat à Durée Déterminée (CDD) à temps partiel

-Nombre de places : 4 à raison de 1 par département

-Date de démarrage : le 1er avril 2014

3.Poste : Un Chauffeur mécanicien du projet.

-Référence de publication: 03-2014/FJEC-DICA

-Durée du contrat : 46 mois avec une période d'observation de 3 mois ;

-Nature du contrat : Contrat à Durée Déterminée (CDD)

-Lieu de travail : Brazzaville avec des missions dans les zones d'intervention du projet.

-Date de démarrage : le 1er avril 2014

Les documents complets sont à télécharger sur le site web du Forum des Jeunes Entreprises du Congo : www.fjec.org ou à consulter au siège du Forum (sis Entrée Ex faculté des sciences – Place du marché total) ou à l'ONEMO pour le chauffeur et les animateurs sociaux.

NB : La date de clôture des dossiers initialement prévue pour le 25 mars 2014 est repoussée au 1^{er} avril 2014 à 12h30. Seuls les candidats sélectionnés recevront une notification.

Fait à Brazzaville, le 20 mars 2014

Le Coordonnateur du projet
S. Rameau DE MBA
Projet « Appui et structuration de la dynamique intégrative des corridors agricoles »
Subvention UE n°2013/333-289
Unité de Coordination du Projet
Faculté des Sciences
Makoua - Brazzaville



*ECAir rend hommage à
des figures féminines africaines du passé et du présent*



*Madame Fatima Beyina-Moussa,
Directeur Général d'ECAir,*

*a le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition photos :
"Héroïnes et Femmes africaines d'exception"*

*qui se tient pendant tout le mois de mars
dans le nouveau terminal de l'aéroport Maya-Maya.*

Cordiale bienvenue.

*Veillez contacter Melle Samuella Madzengue au 00242 06 518 20 10
pour toute demande d'informations et de réservation*

COMMUNIQUE

Les agents de l'Etat dont les noms et prénoms suivent, évoluant précédemment à la direction générale du crédit et des relations financières (DGCRF), redéployés à la direction générale des institutions financières nationales (DGIFN) par note de service no 001/MEFPPI-CAB du 13 janvier 2014 doivent se présenter à leur poste de travail au plus tard, le 31 mars 2014.

DGIFN : Annexe immeuble CCA, 410 du Maréchal FOCH, BP 14 533 Brazzaville-CONGO. Tel 06 879 95 00

Il s'agit de :

1. AKOLI Thérèse ;
2. BASSAFOULA Béatrice ;
3. BIKOUMOU Albertine ;
4. BIYEKOLA-ZOU née PEDRO Nadine ;
5. BOLOKO Marcel ;
6. DIAFOUKA SITA Célestine ;
7. ELION née BITSINDOU MAYITOUKOU Anastasie ;
8. GANGA Ferdinand ;
9. GOMA née TCHICAYA MAFOUKA Antoinette ;
10. KANDHOT Madeleine ;
11. MAKAYA Ernestine ;
12. MANDA MIKOUNGA Constantin ;
13. MASSA-ONGOUNDOU Ferréol
14. MAYEMBO BATOTA Ludovic ;
15. MBATCHI Toussaint ;
16. MBON Albert Boniface ;
17. MILANDOU née BAVOUKANA Albertine ;
18. MOUALA Dieudonné ;
19. MPAN Albert ;
20. NGANDZALA Habib ;
21. NGANTSI Thérèse ;
22. OBBA Josée ;
23. ODINGA Jean ;
24. OKOBO Maieul ;
25. PAMBOU Joël.

Fait à Brazzaville, le

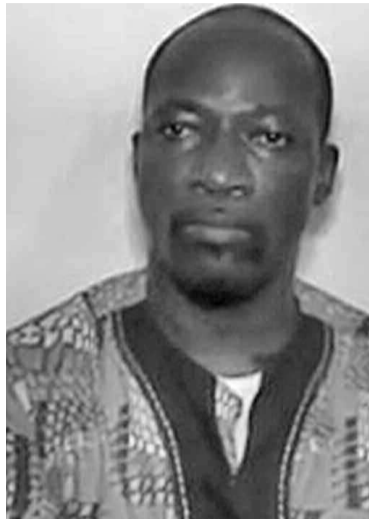
LE DIRECTEUR GENERAL

CÔTE D'IVOIRE

Charles Blé Goudé rejoint Laurent Gbagbo à la CPI

Tout comme l'ancien président ivoirien, l'ex leader des jeunes patriotes va être transféré à la Cour pénale internationale pour répondre de nombreux chefs d'accusation. La décision a été prise par la justice ivoirienne à l'issue du conseil des ministres du 20 mars.

Charles Blé Goudé est inculpé pour crimes de guerre, mais aussi en tant qu'instigateur de meurtres, et violences sexuelles, de persécution et autres actes odieux, ayant été commis lors des violences post-électorales en 2010-2011. Peu avant ce transfèrement, les autorités ivoiriennes avaient formulé une demande de sursis à propos de Charles Blé Goudé, mais elle a été rejetée par la Cour pénale internationale (CPI). «Le gouvernement a marqué son accord pour remettre à la CPI, Charles Blé Goudé. Toutes les dispositions seront prises pour permettre l'exécution rapide de cette décision», a annoncé le garde des sceaux, ministre de la Justice, des droits de l'homme et des libertés publiques, Mamadou Gnénéma Coulibaly à l'issue d'un Conseil des ministres présidé par le Président de la République Alassane Ouattara, soulignant en même temps que le «cas de Charles Blé Goudé est particulier». En outre, il a rappelé que c'est Blé



Charles Blé Goudé

Goudé qui a introduit la violence dans les universités ivoiriennes à travers la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI).

«En 2017, c'est lui qui a fermé plusieurs entreprises en s'en prenant aux coopérants. En 2010, c'est lui qui a demandé que les véhicules de l'ONU soient caillassés», a expliqué Mamadou Gnénéma Coulibaly. Selon lui, «Charles Blé Goudé incarne en soit la violence et la douleur. Nous estimons que le tort causé à la communauté internationale fait que cette communauté peut le juger», a-t-il conclu.

Sauvegarder le processus de réconciliation en Côte d'Ivoire

En décidant de transférer Charles Blé Goudé à la CPI, les autorités ivoiriennes se lancent en même temps un défi, celui d'aller jusqu'au bout de leur volonté de poursuivre tous les auteurs de violences commises dans le pays afin de prouver à tous qu'elles ne sont pas en train de pratiquer une justice des vainqueurs, comme ne cessent de le dénoncer les militants du Front populaire ivoirien (FPI). Pour éviter de remettre en cause le fragile

processus de réconciliation en cours, certaines personnalités pensent qu'il leur faudra aussi accepter de sacrifier certains proches du pouvoir, qui ont eu à commettre de graves exactions pendant la grave crise sociopolitique qu'a connue son pays.

«Pour que justice soit rendue, il est fondamental que la justice internationale et nationale continuent de poursuivre les auteurs et responsables des graves crimes de la crise post-électorale perpétrés par des pro-Gbagbo mais également

par des éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et leurs supplétifs, alors que parmi ces derniers, un seul est aujourd'hui inculpé, et uniquement par la justice ivoirienne», a affirmé Me Patrick Baudouin, coordinateur du Groupe d'action judiciaire de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme) et avocat des victimes.

«Nous espérons que la justice nationale, en particulier la Cellule spéciale d'enquête et d'instruction (CSEI) qui a été renouvelée en janvier, jouera pleinement son rôle et va avancer dans les procédures ouvertes devant elle. La majorité des victimes ne trouvera son compte que lorsque l'ensemble des présumés auteurs des graves violations des droits humains répondront de leurs actes», a renchéri Me Yacouba Doumbia, président du MIDH (Mouvement ivoirien des droits de l'homme) et avocat des victimes.

Pour le moment, la CPI n'a pas encore lancé un mandat d'arrêt contre un pro-Ouattara. Mais, à l'issue de sa dernière visite à Abidjan, la procureure Fatou Bensouda, avait laissé entendre que cela ne devrait plus tarder.

Yvette Reine Nzaba

La Cour pénale internationale concentrée sur l'Afrique ?

Le fait que la CPI ait porté son attention uniquement sur les cas africains soulève des interrogations au sujet de l'intérêt qu'elle porte à certains endroits et à certaines personnes et pas à d'autres. En Ouganda par exemple, la CPI a uniquement inculpé la LRA, mais pas le gouvernement pro-américain dirigé par le président actuel. Au Soudan, la CPI a inculpé les responsables du gouvernement. En République Démocratique du Congo, la CPI est restée muette sur les liens entre les armées de l'Ouganda et du Rwanda, parce que pro-américaines et les milices ethniques qui ont été au cœur du massacre de civils.

Cette réalité a été reprise par le président rwandais, Paul Kagamé qui a qualifié la CPI comme une nouvelle forme d'impérialisme créée par l'Occident et «mise en place seulement pour les pays africains, seulement pour les pays pauvres». Selon lui, la CPI reflète «le colonialisme, l'esclavage et l'impérialisme».

Voici la liste de quelques individus ayant fait l'objet d'accusations par la Cour pénale internationale : Joseph Kony, Thomas Lubanga Dyilo, Jean-Pierre Bemba, Saïf al-Islam Kadhafi, Bosco Ntaganda, Omar el-Béchir, Uhuru Kenyatta, Laurent Gbagbo, Vincent Otti, Okot Odhiambo, Germain Katanga, Francis Muthaura, Dominic Ongwen, Callixte Mbarushimana, Henry Kosegey et autres accusés déjà décedés, tous africains (Soudan, RDC, Lybie, Kenya, Ouganda, Côte d'Ivoire).

RECHERCHE EN SANTÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Le Comité d'éthique lance ses activités

Réunie à Yaoundé (Cameroun) du 18 au 21 mars, l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale va procéder au lancement des activités du Comité d'éthique pour la recherche en santé en Afrique centrale (Cersac).

Premier du genre dans la région, ce comité a pour objectif de vulgariser les procédures afin de faciliter le financement des projets de recherche en matière de santé par les bailleurs de fonds. Cela tend à confirmer l'importance que les États de l'Afrique centrale accordent à la qualité des recherches en santé dans leur espace commun.

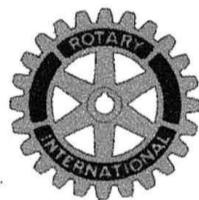
Noël Ndong

SOCIETE NOBA Intérim et placement de personnel

La Société NOBA-Cabinet de recrutement vous propose :
La mise à disposition de personnel intérimaire ou permanent
La gestion administrative du personnel/sous-traitance :
-La gestion des recrutements,
-L'édition des contrats,
-Les déclarations auprès des différents organismes (ONEMO, CNSS...)
-Le calcul des charges salariales
-La gestion de paie.
Contact : Tél. : 01-077-75-03/06-873-20-30
18 avenue des Trois Martyrs, 2^e étage, Mougali, Brazzaville
E-mail : societe.noba@yahoo.com Site : www.societenoba.com

NÉCROLOGIE

La Famille Mambou et le "COINTARD" ont le regret de vous annoncer le Décès de Maixent Abdon Mambou Nkounkou.
Décès survenu ce jeudi 20 mars 2014 à 8h00 au Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis 1080 rue Sounda Plateau des 15 ans à Brazzaville.
Le programme funéraire vous sera communiqué dans les jours à venir.



Rotary International
Rotary Clubs de Brazzaville



Appel à contribution des Rotary Clubs de Brazzaville au fonds de solidarité avec le peuple centrafricain

A l'occasion de la célébration de la journée de l'entente entre les peuples et du 109^e anniversaire du Rotary International, le 23 février 2014, les Rotary Clubs de Brazzaville ont lancé en présence de S.E Mme l'Ambassadeur de la RCA au Congo, Doyen du corps diplomatique, de S.E l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Congo et Mme la coordinatrice ai, du système des nations unies, un appel à contribution à un fonds de solidarité avec le peuple centrafricain, qui depuis plusieurs mois subit une crise humanitaire sans précédent.

Le compte bancaire dont les références sont ci-dessous indiquées a été ouvert à cet effet:

INTITULE DE COMPTE : SOS SOLIDARITE RCA

CODE BANQUE : 30014 (ECOBANK)

CODE GUICHET : 00001

N° de compte : 01405837501

CLE RIB: 86

SWIFT CODE: ECOC CGCG

REF INIT: 0010143505837501

IBAN: CG3930014 00001 01405837501 86

La campagne de mobilisation de ressources lancée le 23 février 2014 sera clôturée le 31 mars 2014. Les fonds collectés permettront d'acquérir des kits humanitaires en faveur du peuple de la République centrafricaine, qui seront livrés en collaboration avec le Rotary Club de Bangui.

Les Rotary Clubs de Brazzaville vous remercient d'avance pour votre geste de générosité.

Vive l'entente mondiale entre les peuples.

Contacts : + 242 06 666 89 86 / +242 05 551 27 88

UN RÉSEAU SANS ÉGAL POUR RELIER L'AFRIQUE AVEC LE RESTE DU MONDE



La plus jeune flotte, 200 vols quotidiens, 79 destinations sur 5 continents, 21 900 connexions sur le réseau Star Alliance, Récompensée par de prestigieux Awards.

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> **Acer Celeron (Rouge et Gris)**

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> **Acer Aspire V5-131**

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

CENTRAFRIQUE

Denis Sassou N'Guesso invite les différents acteurs à promouvoir la réconciliation nationale

La 4^e réunion du Groupe international de contact sur la République centrafricaine (GIC-RCA) s'est tenue le vendredi 21 mars à Brazzaville.

À cette occasion, le chef de l'État congolais et médiateur de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céec) dans la crise centrafricaine a demandé aux fils et filles de ce pays de tout mettre en œuvre pour le sauver des démons de la haine et de la division qui ont occasionné des violences intercommunautaires.

«C'est ici le lieu de redire qu'il appartient d'abord aux Centrafricains de construire leur pays, de le sauver du danger, les apports extérieurs ne pouvant se substituer à l'appropriation par le peuple centrafricain de son destin», a déclaré Denis Sassou N'Guesso. «Face au naufrage collectif d'une nation, nul ne peut s'exonérer de la moindre responsabilité. D'où l'urgence, comme le recommande la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, d'une véritable réconciliation nationale qui doit servir de catalyseur à la mise en œuvre effective et consensuelle de la feuille de route de la transition», a-t-il ajouté.

Cet appel à la réconciliation a été repris dans les conclusions de la réunion de Brazzaville. À ce sujet, le Groupe international de contact a rappelé «la responsabilité première qui incombe aux acteurs centrafricains dans le règlement de la crise que connaît le pays, soulignant que le rôle de la com-

munauté internationale est d'accompagner les efforts nationaux et non de s'y substituer». Il a recommandé au gouvernement centrafricain d'initier un dialogue inclusif entre les différents acteurs politiques et sociaux du pays. Dans cette perspective, le GIC-RCA a exhorté les autorités centrafricaines à renforcer les mesures prises pour sanctionner les auteurs de troubles, c'est-à-dire, les groupes et éléments armés qui continuent de perpétrer des actes criminels et de chercher à saper la transition en cours, en particulier les anti-balaka.

Le groupe international de contact a en outre souligné la nécessité pour les Centrafricains de consolider les acquis enregistrés sur le plan sécuritaire grâce à l'action conduite par la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), avec le soutien de l'opération française Sangaris. Les participants ont aussi souligné la nécessité «d'efforts continus pour renforcer la tendance à l'amélioration de la situation sécuritaire et étendre l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national». Ils ont en profité pour lancer un appel à tous les partenaires internationaux pour qu'ils apportent un soutien accru à la force africaine, notamment en termes de mobilité, d'équipements et de ressources financières.

Estimant que la Misca envisage de parachever la phase initiale de la stabilisation de la situation en Centrafrique dans six à neuf prochains

mois, les participants se sont félicités de la perspective de déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations unies dans ce pays. Ceci malgré le fait que la situation sécuritaire soit déjà «sensiblement améliorée» comme le témoignent «la réduction continue des actes de violences, le retour progressif à une vie normale à Bangui et ailleurs dans le pays et l'amorce d'un mouvement de retour des populations déplacées», même si «la situation humanitaire continue d'être préoccupante» sur place.

Les efforts de la Misca reconnus

Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chrgui, a loué les efforts déployés par les forces internationales pour que les Centrafricains renouent avec une vie normale. «Le bilan de la Misca, en moins de trois mois de déploiement, est une source légitime de fierté pour l'Afrique. La Mission a accompli un travail remarquable sur chacun des volets de son mandat (...). Les succès de la Misca méritent d'être d'autant plus mis en relief que la mission fait face à de sérieuses contraintes logistiques. Je me dois également de relever la contribution de Sangaris», a-t-il relevé.

La gravité des problèmes économiques et sociaux auxquels la RCA est confrontée a retenu aussi l'attention des membres du Groupe international de contact. Ils ont à cet effet souligné que «la situation appelle une action ur-

gente de la part des partenaires internationaux et une adaptation des procédures d'aide internationale à la situation particulière de la RCA». Pour ce faire, la GIC-RCA a insisté sur le paiement régulier des salaires des agents de la fonction publique, des pensions des retraités, du soutien au redémarrage du fonctionnement de la machine étatique et administrative.

En ce qui concerne l'aide internationale à la Centrafrique, le chef de l'État congolais a déclaré : «En raison des défis multiformes qui nous attendent, notre partenariat en République centrafricaine est appelé à se renforcer. Des engagements ont été pris qui doivent être tenus, compte tenu de l'urgence, si nous voulons respecter le calendrier de la mise en œuvre de la Feuille de route de la transition». Et de continuer : «Je n'ai pas de doute sur l'engagement de chacun de vous, l'engagement de l'ensemble des partenaires de la République centrafricaine à faire le geste tant espéré, le geste salvateur pour aider un peuple quetté par le naufrage à retrouver le chemin de la normalité et de la dignité. C'est maintenant que nous devons agir, sans atermoiements»

Les institutions financières sollicitées

Afin de permettre à la Centrafrique de sortir de ses difficultés économiques actuelles, les institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale, le Fonds

monétaire international et la Banque africaine de développement ont été encouragés à accélérer la reprise de leur assistance à ce pays et à décaisser effectivement et rapidement les fonds promis. Pour ce qui est de la contribution de la sous région d'Afrique centrale, la Céec avait lors de la conférence des donateurs tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, annoncé consacrer 50 à 100 millions de dollars à l'appui économique et budgétaire de la RCA.

Dans leur discours précédés par celui du chef de l'État congolais, le Premier ministre centrafricain, André Nzapayéké ; le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA ; le secrétaire général de la Céec, Ahamat Allam-Mi ; la secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Tchad, Isabelle Kassiré, qui représentait le chef de l'État tchadien et président en exercice de la Céec, Idriss Déby Itno ; et le représentant du secrétaire général des Nations unies en RCA, Babacar Gaye, ont tous salué l'action des pays de la région qui ont fait face à la détérioration de la situation en Centrafrique. Ils ont souhaité que la communauté internationale reste mobilisée en appui aux initiatives déjà engagées par ces États sur le terrain.

Signalons que la prochaine réunion du Groupe international de contact sur la Centrafrique se tiendra en juin 2014, à Addis-Abeba, à une date qui sera déterminée par voie de consultations.

Nestor N'Gampoula

«La situation s'est améliorée à Bangui», assure Jean Marie Michel Mokoko

En marge des travaux de la 4^e réunion du Groupe international de contact sur la Centrafrique, qui s'est tenue le vendredi 21 mars à Brazzaville, le chef de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) sous mandat africaine, Jean Marie Michel Mokoko, a affirmé à la presse que cette amélioration a été rendue possible grâce aux efforts de la force africaine avec l'appui de l'opération française Sangaris.

«La situation s'est tellement améliorée à Bangui que nous avons dû délester Bangui d'un certain nombre de contingents, nous n'avons gardé que deux contingents soit 2000 hommes et les 4000 hommes autres ont été déployés dans les secteurs chauds de l'intérieur du pays», a déclaré Jean Marie Michel Mokoko. Il a ajouté que son témoignage faisait foi parce qu'il est mieux placé pour le dire, mais aussi parce qu'il se trouve sur le terrain.

Pour le chef de la Misca, il n'est dans l'intérêt de personne de méconnaître cette réalité des

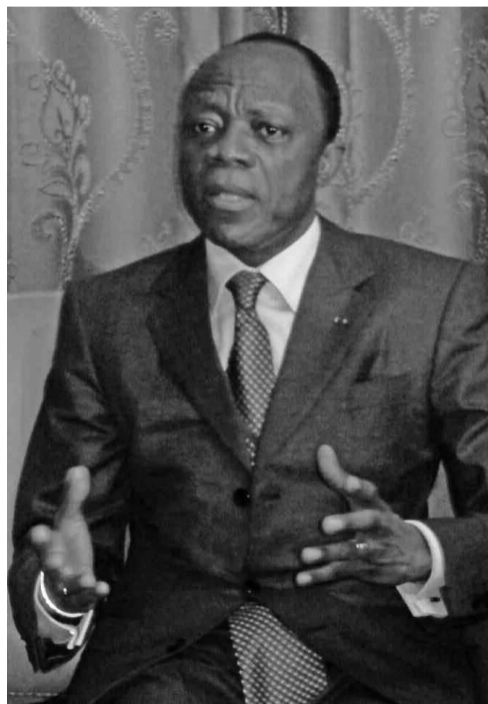
faits parce qu'on «veut se faire plaisir» «Des 100 morts qu'on avait pratiquement par jour au cours du mois de décembre 2013 lors de ma prise de position, on est tombé, il y a à peu près trois semaines à trois ou quatre morts par semaine», a-t-il indiqué. «La situation aujourd'hui à Bangui, sans être une situation de retour à une paix parfaite s'est considérablement améliorée, la vie a repris dans la capitale centrafricaine. L'on a pour preuve le fait que les marchés sont ouverts, les écoles, tous les niveaux confondus, fonctionnent; les voitures circulent», a martelé Jean Marie Michel Mokoko.

La Misca fait désormais face au banditisme

Le chef de la mission africaine a dit que la force qu'il dirige n'est plus actuellement en face d'une action d'interposition, mais plutôt «en face des actions qui relèvent du banditisme, et qui sont le fait des antibalaka, une nébuleuse qui

opère en civile, contrairement aux Séléka qui portaient des uniformes et qui étaient faciles à désarmer» «C'est ce qui fait que lors de la dernière réunion du Conseil de paix et de sécurité, j'ai demandé que la Misca soit renforcée prioritairement en éléments de police», a poursuivi le général, qui a en outre promis d'éradiquer le phénomène des anti-balaka dans les meilleurs délais.

«Le phénomène des anti-balaka est un phénomène que vit le peuple centrafricain par rapport aux exactions de la Séléka, c'est du banditisme résiduel constitué des jeunes de 15 à 25 ans. Il va être éradiqué dans peu de temps puisque des pics importants du banditisme que nous avons connus n'existent plus



Jean Marie Michel Mokoko aujourd'hui», a expliqué Jean Marie Michel Mokoko, précisant que ces anti-balaka ne se livraient plus ouvertement à des attaques contre les Séléka comme ce fut le cas auparavant.

La restauration de l'État est notre défi
Alors que l'attention de tous est

focalisée sur l'aspect sécuritaire, le chef de la force africaine a énuméré d'autres charges qui incombent à la Misca. «Aujourd'hui, ce qui intéresse la Misca c'est d'avoir un appui logistique pour pouvoir répondre à toute éventualité (...). Notre mission est une mission intégrée, en dehors de la sécurité, nous devons nous occuper de la restauration de l'État à travers l'implantation des autorités locales : préfets, chefs de districts», a-t-il souligné. «Ensuite il y a le problème de l'organisation des élections où nous devons apporter au gouvernement centrafricain tous les appuis multiformes avec l'aide de la communauté internationale pour que ces élections se tiennent dans les délais requis. À cela s'ajoute le fait que nous devons accorder à un problème très préoccupant, celui de la résolution de la crise humanitaire», a conclu Jean Marie Michel Mokoko.

N.N'G.

CENTRAFRIQUE

André Nzapayéké : "Nous repartons chez nous très encouragés"

Le Premier ministre centrafricain, André Nzapayéké, qui a représenté son pays la 4^e réunion du Groupe internationale sur la Centrafrique, organisée le 21 mars à Brazzaville, s'est prêté aux questions des Dépêches de Brazzaville au terme des travaux de cette importante rencontre. Il s'est réjoui des conclusions auxquelles sont parvenus les participants.



André Nzapayéké

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le Premier ministre, quelles sont vos impressions à l'issue de ces as-sises?

André Nzapayéké : Je suis satisfait des conclusions de la réunion de Brazzaville au sujet de mon pays, la Centrafrique. C'est exactement comme si vous êtes dans le malheur et que les autres se mobilisent pour vous aider. Il faut prendre cela comme du pain béni. Nous nous rendons compte que sous l'impulsion de certains pays dont le Congo, il y a une forte mobilisation en faveur de la Centrafrique et cette mobilisation ne baisse pas. Nous pensons que c'est une très bonne chose et nous repartons chez nous très encouragés.

chaine échéance est fixée pour le mois de juin à Addis-Abeba, en Ethiopie. À cette occasion, nous ferons tout pour obtenir des résultats dans le domaine de la réconciliation, mais aussi dans tous les autres domaines, dont des avancées pour la préparation des élections de telle sorte que nous puissions rentrer au pays avec des résultats concrets.

L.D.B : Y a-t-il des avancées sur le plan sécuritaire depuis que vous avez été nommé Premier ministre?

A.N : Il y a vraiment des avancées. En quelques semaines, on a vu de grands changements. Tout cela c'est parce que le peuple centrafricain a désormais compris qu'on ne peut pas continuer dans les violences intercommunautaires et que le moment est venu de sortir du trou. Je crois que c'est une prise de conscience nationale, de toutes les sensibilités qui existent dans le pays. Cela est une très bonne chose.

Propos recueillis par Nestor N'Gampoula

L.D.B : Croyez-vous que cette rencontre va permettre un nouveau départ pour votre pays et garantir son devenir?

A.N : le départ est déjà là parce que la Communauté internationale nous soutient depuis un certain temps. C'est plutôt comme une voiture qui roule et qui a besoin chaque fois d'une nouvelle accélération. C'est donc comme un petit effort qu'on donne pour rouler plus vite. La pro-

Sponsors Diamond

L'IT Forum Congo - L'événement majeur du secteur IT en Afrique

ILS SONT ATTENDUS...

 Bruno J-R ITOUA RECHERCHE ET INNOVATION Ministre	 Guy BAOUAYA TOTAL DSI	 Arsene THAMA MICROSOFT Directeur Afrique
 Freddy TCHALLA MTN CONGO CEO	 Michel A. EBIAMA IBM CONGO General Manager	 P. ETONDE EKOTO HP DG Afrique centrale
 Patrick MBONGO Présidence Conseiller NTIC	 Mohamadou DIALLO CIO mag Directeur publication	 M.A. ZANG-ATANGANA MAZA eXclusive IT Directeur Groupe

Placé sous le haut patronage de Monsieur **Bruno Jean-Richard ITOUA, Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique**, l'IT Forum Congo vous offre un panel important d'experts nationaux et internationaux qui débattront sur des thèmes majeurs comme l'impact du Cloud sur les entreprises, la mobilité, l'Internet mobile, la sécurité ou encore les avantages des solutions en mode SaaS...

Plus d'une centaine de Directeurs des systèmes d'informations des entreprises et des administrations et d'IT managers congolais sont prévus à l'occasion de cet événement.

Sponsor Platinum

Sponsors Silver

Soutien

UTILISATEURS DSI ET IT MANAGER
Venez découvrir **Afrocio**, votre réseau social
www.afrocio.net

PROFESSIONNELS IT ET TELECOMS
Venez découvrir **Africa eXclusive IT**, votre annuaire IT et point de rencontre
www.africa-exclusiveit.net

Partenaires

DIPLOMATIE

Deux nouveaux ambassadeurs en République du Congo

Les nouveaux représentants diplomatiques de France, Jean Pierre Vidon et d'Afrique du Sud, Richard Baloyi ont successivement présenté leurs lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Les drapeaux symbolisant l'amitié et la fraternité entre les peuples français et Sud-Africains ont été hissés le 20 mars au palais présidentiel. C'était en présence du ministre d'État, directeur du cabinet du président de la République, Firmin Ayessa, de son conseiller diplomatique Martin Adouki et d'autres personnalités.

Jean Pierre Vidon est le premier à remettre ses lettres de créance l'accréditant auprès du Président de la République, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la France au Congo. Le diplomate Français entend porter au firmament de l'excellence les relations très fructueuses entre les deux pays.

Il s'est dit satisfait d'avoir été choisi pour représenter son pays en République du Congo. Jean Pierre Vidon connaît bien le Congo pour avoir représenté la France en République centrafricaine (RCA). Jean Pierre Vidon remplace Jean François Valette qui a fait ses adieux le 19 février dernier. La deuxième cérémonie de présentation de lettres de créance au chef de l'État a été celle du nouvel ambassadeur de l'Afrique du Sud au Congo avec résidence à Brazzaville.

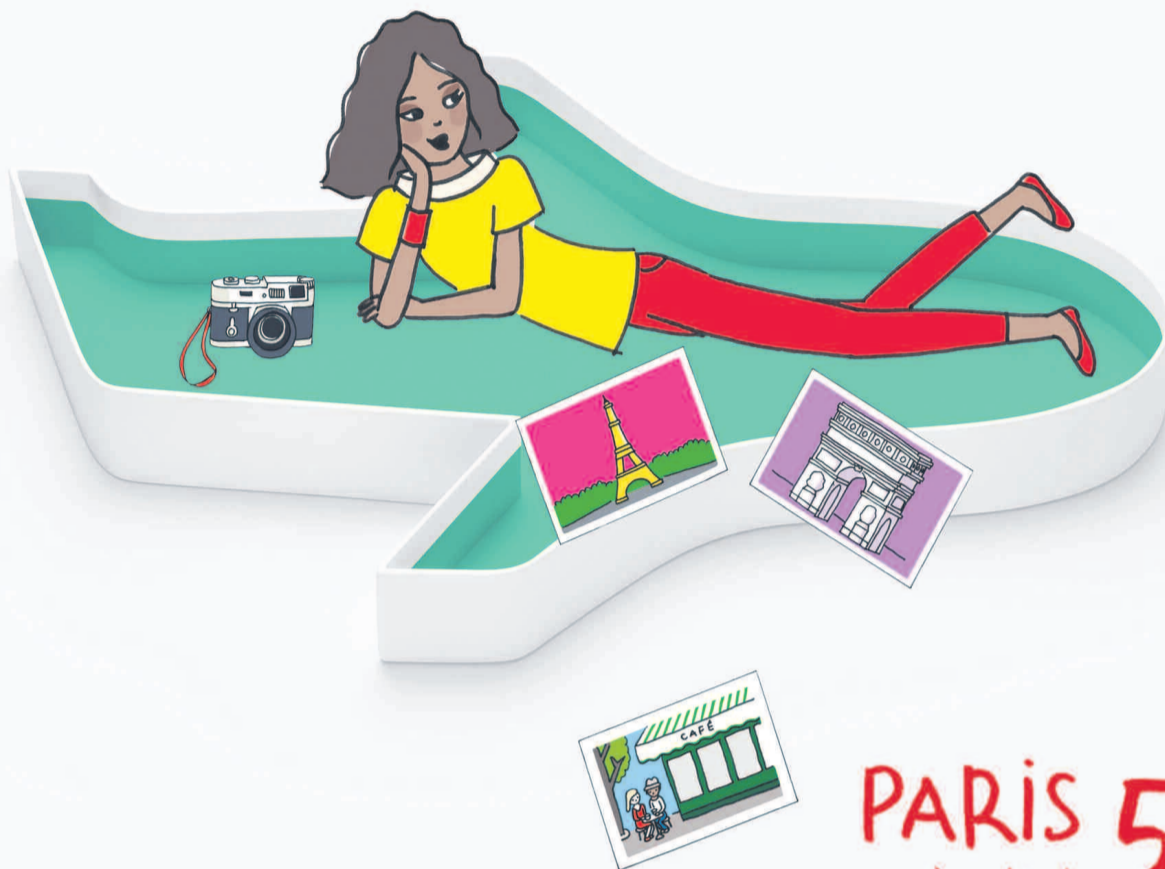
Au sortir de l'audience, Richard Baloyi s'est dit heureux de se retrouver sur la terre de ses ancêtres. Il entend œuvrer durant son mandat pour raffermir les liens d'amitié et de coopération entre le Congo et l'Afrique du Sud. Le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo succède à son compatriote Manelisi Genge qui a quitté le Congo il y a deux mois.

Yvette Reine Nzaba

2/ MTC

Kwenda Vutuka Paris

by **AIRFRANCE**



PARIS 580 000 FCFA
à partir de TTC A/R*

* Au départ de Pointe-Noire. Offre disponible du 17/03/2014 au 15/04/2014. Envolez-vous à partir du 31/03/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Dernier retour le 25/06/2014. Tarif toutes taxes comprises au 01/03/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilité. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51 ou auprès de votre agence de voyages.

www.airfrance.cg

BUROTOP IRIS

DELL

www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA

+ Multiprises APC

+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur



399.000 FCFA *HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA



Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
 Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge

Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
 Passer à l'action

SALON DU LIVRE 2014

Les femmes racontent l'écriture au féminin

Devant un public mixte, la thématique de l'écriture au féminin était abordée vendredi après-midi, par cinq auteures africaines, sans militantisme, mais avec engagement artistique.

Autour de la chroniqueuse littéraire Ralphanie Mwana Kongo (La boue de Saint-Pierre), les Congolaises Adèle Caby-Livannah (Case aux cent secrets) et Liss Kihindou (Chêne de bambou), la Comorienne Touhfat Mouhtare (Âmes suspendues) et la Gabonaise Nadia Origo (Le bal des débutants) ont évoqué la place de la femme dans le monde de l'écriture et des lettres. Si le constat est que la «scène littéraire francophone est majoritairement dominée par les hommes», a introduit Ralphanie Mwana Kongo, peut-on dissocier l'écriture féminine de l'écriture masculine ? Pour Liss Kihindou, «il est souvent difficile de deviner qui est derrière une plume si l'on ne regarde pas le nom de l'auteur». Ce que confirme Nadia Origo: «Écrire, c'est écrire. Un homme peut avoir un style feutré, quand une femme sera davantage engagée dans ses mots. Un artiste est un individu engagé avant d'être une femme ou un homme».

Au moment de s'interroger sur les raisons de ce déséquilibre quantitatif hommes-femmes, Liss Kihindou avance une hypothèse: «Au Congo, nous avons plusieurs grandes voix puissantes comme Sony Labou Tansi, Tchicaya U Tam'si, Dongala ou Lopes, ce qui peut amener à être impressionnée au moment de prendre sa



Liss Kihindou conseille aux femmes d'oser prendre la plume pour exprimer ce qu'elles ont à dire (crédits photo adiac)

plume. Mais j'ai entendu, un jour, Henri Djombo dire, en tant que président de l'Union nationale des auteurs et artisans congolais: «si vous regardez trop ce que les autres ont fait avant, vous n'écrirez jamais». Je l'ai écouté, j'ai osé et je conseille aux autres femmes d'oser dire ce qu'elles ont à dire».

Touhfat Mouhtare, l'une des rares romancières comoriennes, «nous sommes moins de dix femmes à avoir écrit un roman, mais beaucoup de femmes comoriennes ont rédigé des thèses ou des essais», livre un témoignage qui tend à penser que le poids culturel joue un rôle dans ce constat. «Habituellement, les émotions personnelles ne sortent pas souvent de la sphère privée, donc les femmes hésitent à se livrer et préfèrent axer leurs écritures sur des sujets scientifiques».

Mais en fin de compte, c'est probablement le facteur temps qui explique ce fossé: «Avant 1960, les femmes étaient moins lettrées, car elles allaient moins à l'école. Cela change bien évidemment avec le temps, et encore plus ces dernières années. Même en Europe, rappelez-vous qu'à une certaine époque, les femmes qui aimaient la littérature étaient considérées comme des courtisanes», précise Nadia Origo, qui est également éditrice depuis 2008. Finalement, davantage que le militantisme féministe parfois prôné, c'est en restant fidèles à elles-mêmes, en tant que femmes et qu'artistes, qu'elles donnent la meilleure tribune possible à leur plume. Le mot de la fin reviendra à Adèle Caby-Livannah: «Messieurs, lisez-nous, vous ne serez pas déçus».

Camille Delourme

Henri Lopes et Gaston Kelman présentent les œuvres décisives de leur carrière

L'ambassadeur et écrivain congolais, Henri Lopes, président d'honneur des Livres et Auteurs du Bassin du Congo, et l'écrivain français d'origine camerounaise, Gaston Kelman, étaient les invités de la table ronde «le livre qui a changé ma vie», le 21 mars, au Salon du Livre de Paris, sous la modération de la journaliste, Samira El Keiy.

Henri Lopes et Gaston Kelman ont respectivement présenté les livres qui les ont marqués ou qui les ont incités à prendre la plume, autant qu'ils se souviennent. Pour Henri Lopes, ce fut notamment L'Idiot de Dostoïevski, l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de Léopold Sédar Senghor, et les Lettres à un jeune poète de Rainer Maria Rilke; tandis que pour Gaston Kelman, ce fut Peau noire et masques blancs de Frantz Fanon, et Je suis noir, mais je n'aime pas le manioc, dont il est lui-même l'auteur.

Mais l'un comme l'autre, ils reconnaîtront que le livre du catéchisme, et les bandes dessinées auront également été très présents dans leurs premières lectures.

Un livre peut-il changer une vie ?

À la question de Samira El Keiy si un livre peut changer une vie, Gaston Kelman, a répondu par l'affirmative: en effet «les livres ont bouleversé ma vie». Il a cité l'œuvre de Frantz Fanon, Peau noire, masques blancs, à l'origine de son changement de trajectoire et d'orientation professionnelle. Alors qu'il avait déjà épousé la logique révolutionnaire des Black Panthers. Il comprendra à travers cette œuvre que «le Blanc n'existe pas, pas plus que le Noir n'existe». C'est en Europe qu'il découvrirait qu'il est Noir, au travers le faciès. «Il n'y a pas de cri nègre, ni de cri blanc, il y a un cri d'un homme», a résumé Gaston Kelman.

Pour Henri Lopes, le livre peut influencer une vie. Mais, il considère que son rôle en tant qu'écrivain, «c'est plutôt de poser des questions et non de donner des réponses». Il a surtout évoqué L'Idiot de Dostoïevski, qui aura vécu l'expérience de la condamnation à mort. Libéré, il s'opposera désormais à la peine de mort. Ce livre a fait naître en lui une prise de conscience: «ne jamais accepter la peine de mort.» Il pense que le livre doit créer l'étonnement.

Gaston Kelman évoque dans son deuxième livre Je suis noir, mais je n'aime pas le manioc, un changement, une écriture plutôt introspective. Quant au deuxième livre d'Henri Lopes, à savoir l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de Léopold Sédar Senghor, c'est le livre qui l'a «poussé à écrire», bouleversant sa vie intellectuelle. Il nous enseigne qu'«il faut prendre la méthode chez les Blancs, mais jamais les imiter», tant nos réalités sont parfois différentes.

Noël Ndong

Une table ronde sur le Kiebe Kiebe

La journée de samedi 22 mars s'est ouverte par une table ronde de haute tenue au Salon du livre de Paris, avec une mise en abîme dans les mystères du Congo.

La table ronde «Rites, confréries, sociétés secrètes à travers le Kiebé Kiebé» a réuni sur le stand livres et auteurs du Bassin du Congo Lydie Pongault, conseillère à la présidence en charge des arts et de la culture, Jean-Luc Aka Évy, directeur général des arts et de la culture et Grégoire Lefouoba, écrivain et ancien ministre autour de Myriam-Odile Blin modératrice de ce débat

Lydie Pongault a présenté au public le Kiebé Kiebé qui est tout à la fois danse et compétition d'endurance dotée d'une richesse esthétique. Cette danse et ses rites ont servi de prétexte aux intervenants pour se pencher sur la question de la temporalité en Afrique. Ce continent qui, ainsi que l'a relevé la modératrice du débat, a



De gauche à droite Grégoire Lefouoba, Myriam-Odile Blin, Lydie Pongault et Jean-Luc Aka Evy (crédits ADIAC)

su garder son lien au sacré face à une Europe confrontée au désenchantement du monde pour avoir oublié cette dimension anthropologique fondamentale.

Selon Jean-Luc Aka Evy l'Afrique vit à l'heure de la

multi-temporalité, partagée entre la temporalité de l'Afrique séculaire qui vient des traditions et la temporalité post-moderne issue de la globalisation qui est effacement des repères. L'Afrique confrontée à une rupture avec les traditions et une

coupure avec le système des sociétés secrètes vit une tension entre le temps des ancêtres et le temps de la modernité.

Pour Grégoire Lefouoba, les Africains peuvent faire une synthèse positive de ces deux modèles de pensée. L'universitaire

n'a pas manqué de lancer quelques «provocations» à l'adresse du public venu suivre le débat. Selon lui, si l'Europe est au 21^e siècle le Congo en est encore au 14^{ème} siècle, entre le Moyen âge et le 18^{ème} siècle, l'âge des lumières. Le Congolais en serait resté à l'étape du pourquoi, face au questionnement du monde alors que l'Européen serait à celle du comment. En effet l'histoire se mesure par le travail et la façon dont l'homme a su transformer la nature. Or la pâte de l'Africain sur son environnement est encore embryonnaire pour Grégoire Lefouoba. Il pense que le Congolais ne fait pas confiance à la rationalité. Mais, ajoute-t-il, les Européens commettent une autre erreur: celle de se penser universels et de vouloir que tout le monde pense comme eux.

La conversation entre les trois conférenciers a été suivie d'un riche débat avec le public.

Rose-Marie Bouboutou

CINÉMA

Léandre Baker, un réalisateur congolais confirmé

Entré dans le cinéma il y a une vingtaine d'années avec son premier court métrage **Un pygmée dans la baignoire**, le Congolais **Léandre Baker** a fait ses preuves. Affichant souvent un air sévère, déterminé dans ce qu'il fait, il a également signé deux films documentaires portant sur la vie de **Sony Labou Tansi**, **Diogène à Brazzaville**, et de **Tchicaya U'Tamsi**, **Tchicaya**, **La petite feuille qui chante son pays**. **Ramata**, son premier long métrage dont le personnage principal est le top model **Katoucha Niane**, a remporté un énorme succès.

Avant le cinéma, Léandre Baker a animé le théâtre de l'Éclair, qu'il a co-fondé à Brazzaville avec l'écrivain Emmanuel Dongala. C'est en France qu'il s'est mis à l'écriture

dramaturgique puis au cinéma. «J'ai toujours été passionné par le cinéma. Et puis, je pense que le cinéma, contrairement à la littérature, est un art qui permet d'atteindre le plus grand nombre. Surtout dans nos pays où l'accès à la lecture n'est pas aisé pour tout le monde», aime-t-il souvent dire.

Avec quatre courts métrages et deux documentaires à son actif, il a signé, il y a trois ans, **Ramata**, son premier long métrage, qui a remporté un énorme succès avec le top model **Katoucha** dans le rôle principal. Il a également co-écrit des scénarios pour d'autres réalisateurs et des pièces de théâtre, car il reste très attaché à l'art théâtral. **Ramata** est un bel hommage rendu au top model franco-guinéen que le réalisateur congolais connaissait peu. La singularité



Léandre Baker

du personnage décrit dans le roman d'Abasse Ndione, dont le film s'inspire, a été un plus dans le choix de cette histoire.

«Elle nous a malheureusement quittés quelques semaines après le tournage et n'a pu donc voir son travail à l'écran. Comme elle doutait beaucoup d'elle, je pense que son interprétation l'aurait conforté dans l'idée de continuer dans cette voie.» Léandre Baker a aussi fait un travail de mémoire en réalisant les deux documentaires sur **Sony Labou Tansi** et **Tchicaya U'Tamsi**. En l'absence d'archives filmées sur ces deux illustres personnalités qui ont marqué la dramaturgie congolaise, il a recueilli, pour le premier, des témoignages d'amis et parents et, pour le second, il a utilisé les images sonores d'une longue interview que **Tchicaya U'Tamsi** avait accordée à **Radio France**, dans laquelle il retraçait son parcours, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte.

«J'aimerais bien en faire d'autres... Par exemple, sur **Henri Lopes**, **Emmanuel Dongala**, etc., et sur des grands noms de la musique ou de la peinture. Je connaissais un peu les deux et, à leur disparition, je

me suis aperçu qu'à part leurs œuvres et quelques travaux universitaires, il n'y avait pas de traces d'eux, pas assez d'archives. Pour moi, c'était une façon de pallier ce manque. Les faire découvrir ou redécouvrir par des témoignages de ceux qui les ont bien connus, c'est en somme un travail pour la mémoire», explique-t-il.

Actuellement, le réalisateur congolais termine un film documentaire, **Les fiancés d'Imilchil**, qui a été tourné dans l'Atlas marocain. Ensuite, il partira au mois de mai au Rwanda finir le tournage d'un portrait d'une femme rescapée du génocide rwandais de 1994, qu'il avait commencé à réaliser en 2007. Il est aussi co-scénariste de **Dakar trottoir**, un long métrage sénégalais.

Hermione Désirée Ngoma

MARS ATTACKS

by CFAO

APV

À PARTIR DE

9.000.000 FCFA HTVA

* QUANTITÉ LIMITÉE

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

Way of Life!

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

VATICAN

Le dialogue avec les musulmans est relancé

Après un coup de froid spectaculaire sous Benoît XVI, les relations entre catholiques et musulmans se réchauffent.

Une délégation musulmane de haut niveau est venue rencontrer le pape François, jeudi, au Vatican. Elle venait de prendre part à Castel Gandolfo — « l'autre Vatican », comme dit l'homme de la rue à propos de ce lieu de résidence estivale des papes — à une rencontre entre religions ayant rassemblé « les amis de Chiara Lubich » sur le thème de : « Ensemble vers l'unité de la famille humaine ». Le mouvement porte le nom d'une femme catholique italienne, fondatrice du Mouvement des Focolari pour le dialogue entre les religions et la paix.

Des chrétiens de diverses dénominations, des musulmans et même des bouddhistes en font partie. À la rencontre de Castel Gandolfo, qui s'est clôturée jeudi, des musulmans sont venus parta-

ger avec d'autres croyants leur conviction qu'un monde de religion est d'abord un monde d'entente et de paix. Et le pape François, très en pointe sur les questions de dialogue entre croyants, les a bien volontiers reçus à sa résidence de la maison Sainte-Marthe où il continue de résider au Vatican, justement pour mieux être à l'écoute du monde et ne pas en être coupé. C'est à cette occasion que l'Iranienne Shahrzad Houshmand a remis en main propre au chef de l'Église catholique une lettre signée par soixante-dix musulmans de diverses obédiences islamiques, et dans laquelle ils disent avoir été « profondément impressionnés par l'esprit évangélique d'humilité et de service » du nouveau souverain pontife. « Que l'unique Dieu qui a illuminé saint François puisse guider vos pas et nous guider tous dans notre marche commune pour le bien de toute

l'humanité. Veuillez recevoir, Saint-Père, l'assurance de nos prières les plus ferventes. »

Dans leur message, les musulmans citent la cinquième sourate du Coran: «*En vérité, les plus proches des croyants, en amour, sont ceux qui disent : nous sommes chrétiens, parce qu'entre eux, il y a des prêtres et des moines, et parce qu'ils ne sont pas arrogants*» (Coran 5:82). Ils estiment par ailleurs que «*les différentes institutions du monde islamique et la majorité absolue des musulmans croient fermement à la paix et à l'amour et s'y engagent*». Ils ajoutent aussi que «*le vrai islam et une correcte interprétation du Coran s'opposent à toute violence.*» Une précision importante au regard de l'actualité dans des pays comme le Nigéria, la Somalie ou le Kenya, où il ne passe pas de jour sans que des fondamentalistes musulmans s'en prennent aux chrétiens et à leurs structures.

Mais c'est une précision qui vaut réconciliation aussi. Les musulmans reviennent officiellement dans la coopération avec la hiérarchie de l'Église catholique du Vatican après des années de graves tensions. Le 12 septembre 2006, l'ancien pape Benoît XVI avait suscité un tollé mondial pour avoir donné l'impression, dans son discours à l'université de Ratisbonne, en Allemagne, selon la perception qu'en eurent les musulmans, que l'islam était une religion de violence. Le pape avait dû s'expliquer sur ses propos mal interprétés, le feu avait gagné la planète.

Jusqu'à ce jour, l'université Al-Azhar, la plus grande institution d'enseignement sunnite au monde, basée au Caire, n'a pas totalement rétabli les liens qu'elle avait rompus alors avec le Vatican sur cette question. D'une manière générale, le pape allemand avait laissé l'impression chez les musulmans d'être peu disposé au

dialogue avec eux, un sentiment que le Vatican a toujours affirmé être basé sur une vision erronée. D'ailleurs, deux mois après ce que d'aucuns ont qualifié de « gaffe », le pape allemand était parti en visite officielle en Turquie, se recueillant même (pieds nus) avec des musulmans dans le mausolée Atatürk, à Ankara.

Mais le dégel ne se fait que progressivement. La semaine dernière au Vatican, catholiques, anglicans et musulmans ont signé le spectaculaire engagement de lutter ensemble contre la traite des êtres humains. Et cette semaine, c'est donc au tour des soixante-dix personnalités musulmanes de témoigner au pape argentin, successeur de Benoît XVI au Vatican, que ses faits et gestes poussent à un nouvel esprit dans le monde qui «*suscite [chez] les musulmans confiance et espérance, en [leur] faisant revivre la parole de Dieu*».

Lucien Mpama

INTERVIEW

Jean-Baptiste Malenge-Kalunzu : «L'Église est communication»

Il y a des évidences qu'il faut bien rappeler, affirme Jean-Baptiste Malenge-Kalunzu : il n'y a pas d'incompatibilité à être prêtre, africain et journaliste ! Et il n'y a aucune compétence à parler, en bien ou mal, des médias modernes, à vouloir s'en servir à tout prix si l'on n'y est pas formé. Le monde d'aujourd'hui pousse à maîtriser les technologies nouvelles pour mieux s'en servir, même au sein d'une Église catholique pourtant bien outillée. Originaire de RD-Congo, il vient de publier aux Éditions Baobab de Kinshasa Jésus au bout du clic. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville : Jésus au bout du clic, titre curieux et pourtant très parlant !

Jean-Baptiste Malenge-Kalunzu : Jésus au bout du clic, c'est en fait la suite d'un premier ouvrage paru il y a vingt ans très exactement, en 1994, et que j'avais intitulé Jésus au micro. Il avait comme sous-titre : «L'Église appelée à la communication». Donc, logiquement, mon dernier ouvrage a pour sous-titre : «L'Église répond à la communication». Entre 1994 et 2014, la technologie a évolué. Nous avons maintenant l'internet même en Afrique, chez nous. Avec ces nouvelles technologies, il faut une nouvelle pratique, une nouvelle pensée pour mieux mener l'action. Et pour voir comment

nous pouvons mieux vivre avec les moyens de communication et comment, en Église, nous pouvons évangéliser la culture des médias, mieux affronter la nouvelle culture qui se crée avec ces moyens de communication sociale. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions mieux aborder les questions éthiques et déontologiques qu'ils amènent.

L.D.B. : Donc, communiquer toujours et toujours ?

J-B.M.K. : Communiquer la parole de Dieu, la foi. C'est cela qui est le plus important.

L.D.B. : Vous insistez sur la formation aux médias, et votre livre insiste sur la formation des évêques aux médias. C'est un saut de qualité ! En règle générale on commence par apprendre par la base, mais pas par le sommet, non ?

J-B.M.K. : C'est fondamental. C'est l'enjeu primordial ; il faut se former, tous ! Pas nécessairement devenir tous des journalistes ou des communicateurs, mais acquérir une culture, de la base au sommet et du sommet à la base. La communication à laquelle je fais allusion dans l'ouvrage est celle que dispense le Centre de recherche et d'éducation en communication auquel j'appartiens, fondé en 1971 à Lyon, en France, par le Père Pierre Babin. Cette formation vise à amener les mem-

bres de l'Église, tout le monde en fait, à être éclairés pour vivre mieux l'Évangile dans cette culture créée par les moyens de communication sociale.

L.D.B. : Pour former, il faut avoir été soi-même formé. Les évêques africains partagent-ils la prise de conscience pour la formation impérative aux médias ?

J-B.M.K. : Non ! C'est justement pour cela qu'il faut les former et commencer par leur rappeler l'enseignement de l'Église depuis le concile Vatican II jusqu'aux deux synodes africains organisés au Vatican en 1994 et en 2009. Ils ont pour tâche d'enseigner la parole de Dieu parce qu'ils sont communicateurs, à l'exemple de Jésus-Christ, parfait communicateur. Il faut leur rappeler sans cesse que l'Église est communication. Cela demande d'apprendre la communication. C'est pourquoi on doit les aider à se rappeler cet enseignement constant de l'Église catholique, les aider à bâtir des plans de communication dans leurs diocèses, puis les aider à soutenir les médias qu'ils ont parfois créés en oubliant de les soutenir. Il faut susciter cette capacité qui est en eux, mais qu'ils ont tendance à oublier d'enseigner et de communiquer. La couverture du livre montre un évêque prenant un déplacement en photo dans un camp à Dongu, en RD-Congo.



Jean-Baptiste Malenge-Kalunzu

L.D.B. : Beaucoup d'évêques s'empressent de monter des structures de communication, mais ne savent pas les animer par la suite !

J-B.M.K. : Il ne faut surtout pas critiquer cet enthousiasme, il faut le saluer ! Des journaux, des radios catholiques, des sites internet, on en a besoin. En RDC, nous comptons aujourd'hui 36 radios catholiques et 5 stations de télévision. Mais je dois reconnaître, et là je vous rejoins, qu'il y a toujours un manque visible de professionnalisme. C'est pourquoi un suivi s'impose pour accompagner les créations enthousiastes. Nous aidons désormais les structures des

médias de l'Église catholique à commencer par maîtriser le b.a.ba des règles, par exemple savoir comment acquérir une autorisation à émettre. Jésus est aujourd'hui résolument au bout du clic. Et ce clic c'est celui d'un appareil-photo, d'une souris d'ordinateur ou du glissement du doigt sur une tablette numérique. Tout ce qui nous arrive, toute cette technologie doit nous trouver dans un esprit tel que nous soyons capables de dominer cela et de voir ce que cela nous apporte dans la vie en société et dans la vie de foi.

Propos recueillis par L.Mp.

CHRONIQUE

« Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple »

Cette pensée de Jacques Prévert illustre assez fidèlement une aspiration qui devrait animer l'humanité entière, exhortée depuis des siècles à vivre en paix et plus récemment à célébrer la Journée internationale du bonheur et à en faire un objectif fondamental.

En effet jeudi 20 mars 2014, ce fut la deuxième édition de la Journée internationale du bonheur, lancée par l'ONU, qui reconnaît que le bonheur et le bien-être sont non seulement des aspirations universelles, mais des concepts qui devraient être pris en compte dans les objectifs politiques. Ainsi l'organisation internationale exhorte-t-elle tous les États qui la composent, les organisations internationales et régionales, ainsi que la société civile et le grand public à célébrer non seulement cette journée internationale tous les 20 mars, mais aussi à la rendre pérenne à travers l'organisation d'activités éducatives et de campagnes de sensibilisation.

«Chacun peut avoir sa conception du bonheur, mais personne ne saurait contester qu'il signifie faire cesser les conflits et mettre fin à la pauvreté et aux autres conditions déplorable dans lesquelles tant de nos semblables vivent.» La définition faite par le Secrétaire général d'un nouveau paradigme économique reconnaît la parité entre les trois piliers du développement durable: «Les bien-être social, économique et environnemental sont indissociables. Ensemble, ils définissent le bonheur brut mondial.» Il faut aussi tirer notre révérence au Bhoutan, pays qui a revu sans complexe sa définition du bonheur en considérant la suprématie du bonheur national sur le revenu national depuis le début des années 1970 et a de ce fait adopté l'indice du bonheur national brut (BNB), un chiffre supposé plus complet et représentatif du niveau de vie réel que le produit national brut (PNB).

Nous devons cependant demeurer prudents, car La Bruyère disait «Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un !» En effet, chacun ne doit-il pas s'adapter aux conditions réelles de la vie en société? Certains considèrent que cette célébration n'en demeure pas moins une idée lumineuse de la grande organisation, mais il faudrait l'élargir à une version plus étendue d'au moins une semaine, afin de mieux sensibiliser sur l'aspect fondamental du thème.

Le bonheur, c'est une idée, un concept ayant tendance à faire peur quand il s'agit de l'évoquer pour tous, car il est difficile de faire l'unanimité. Il est évoqué et débattu par les organismes les plus sérieux au niveau international, sociétal, économique, organisationnel et individuel. Il serait donc dommage de le réduire à une utopie, une dimension de spiritualité ou comme un apanage de gourous et d'illuminés. Les Nations unies peuvent bel et bien contribuer au bonheur des individus en parvenant par l'exhortation faite aux États de cultiver confiance, reconnaissance, plaisir, liens sociaux, et comme pour accompagner cette œuvre louable et bienfaitrice, à l'instar du chanteur afro-américain Pharell Williams dans sa chanson Happy, nous souhaiterions en chœur: «Parce que je suis heureux, applaudissez en rythme comme si vous étiez dans une pièce sans plafond. Parce que je suis heureux, applaudissez en rythme comme si vous étiez vraiment heureux. Parce que je suis heureux, applaudissez en rythme si vous savez ce que le bonheur est pour vous. Parce que je suis heureux, applaudissez en rythme si vous sentez vouloir le faire.»

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

PRIX L'ORÉAL-UNESCO

Une Africaine parmi les cinq lauréates

Les cinq lauréats 2014 pour leurs travaux de recherche en sciences de la vie, sont les professeurs Kieffer de France, Laurie Glimcher des États-Unis, Cécilia Bouzat d'Argentine, Kayo Inabo du Japon et le docteur Segenet Kelemu du Kenya. Les candidates du Prix L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science ont été nommées grâce à un réseau d'un millier de scientifiques internationaux. Les cinq lauréates ont été retenues par un jury indépendant composé de douze membres émérites de la communauté scientifique internationale, présidé par le Prix Nobel de Médecine 1999, le professeur Günter Blobel. Les travaux des lauréates 2014 témoignent d'approches exceptionnelles et novatrices dans la recherche fondamentale. C'est un palmarès qui récompense des avancées majeures en sciences de la vie, en prise directe avec les grands enjeux de société, tels que la dépression et le cancer, indique le communiqué de l'Unesco.

Noël Ndong

SPECTACLE

Un méga-concert d'éveil des consciences le 1^{er} mai

Dans le but de combattre les comportements négatifs pour la société, l'association Les Stars du Congo, que préside Tonton Bienv'nu, organise un méga-concert le 1^{er} mai prochain au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Podium d'expression culturelle, ce festival pour le changement des mentalités connaîtra la participation d'artistes locaux et de la République démocratique du Congo.

La seule volonté du chef de l'État ne peut suffire à transformer et à développer le Congo : cela nécessite également la détermination de toute la classe ouvrière pour permettre l'accomplissement de cette émergence tant espérée. C'est la raison pour laquelle l'association Les Stars du Congo a choisi la date du 1^{er} mai, jour de la Fête du Travail, pour organiser ce méga-concert qui vise à éveiller les consciences.

Cette démarche est la quatrième manifestation du genre. En effet, le 8 décembre, la Journée internationale de lutte contre le sida avait été l'occasion, au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi, de promouvoir les mêmes valeurs ainsi que lors de la célébration de la Saint-Valentin à l'Institut français du Congo et, enfin, toujours au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi, à l'occasion de la récente célébration de la fête du 8-Mars.

Au cours de ce concert, l'association mettra en avant une thématique sociale autour de la prise de conscience individuelle et évoquera le problème du sida qui, notamment, frappe le monde artistique. À ce sujet, le Conseil national de lutte contre le sida a mis à la disposition de ceux qui ne peuvent s'abstenir un préservatif dénommé «Ami 3».

«Aujourd'hui, le chef de l'État est en train de fournir beaucoup d'efforts au vu de tout le monde. Ce

qu'il fait, ce n'est pas pour sa famille, mais pour nous, les Congolais. Pour que nous profitions de ces bienfaits, il nous faut d'abord changer nos mentalités au quotidien. Il est grand temps de positiver en accompagnant le chef de l'État pour atteindre ses objectifs qui feront le bonheur de tous les Congolais», a déclaré Tonton Bienv'nu.

À propos de l'association

Tonton Bienv'nu explique clairement qu'il veut vivre dans une société où les mentalités sont assainies. Le podium d'expression culturelle a d'ailleurs été créé pour véhiculer des messages visant à changer les mentalités, à rehausser et valoriser la culture congolaise tant sur le plan national qu'international. À titre d'illustration, souligne-t-il, à ce jour, aucun artiste congolais n'est censé fixer le tarif d'un spectacle à plus de 50 000 FCFA, mais même à 20 000 FCFA, personne ne viendra y assister. En revanche, pour les artistes venant d'ailleurs, même si les prix sont élevés, le public se déplace. Il faut renverser cette tendance, estime le président des Stars du Congo, et cela doit commencer par le soutien à la culture locale.

Tout artiste a le droit de passer sur le podium d'expression culturelle pourvu qu'il présente une œuvre thématique sans références à la limite de la pornographie. «Si seulement les frères qui font du coupé-décagé pouvaient comprendre qu'ils sont écoutés et qu'en orientant leurs thématiques dans le sens du développement, les personnes



qu'ils sont en train de détruire pourraient changer de mentalités et contribuer au développement du pays ! C'est donc une SOS que je lance pour que les frères qui font du coupé-décagé puissent positiver dans leurs chansons, qu'ils évitent un peu les bêtises, parce que ces bêtises ne nous amènent que dans l'abîme», explique Tonton Bienv'nu.

Le podium accueille toutes les formes d'art (peinture, théâtre, etc.).

«Le pays est en train de se développer. Mais nous n'en profiterons jamais tant qu'à longueur de journée nous continuons à accomplir des actes d'antivaleur. Il est temps pour nous de changer nos mentalités, d'accompagner le chef de l'État dans les réalisations qu'il est en train d'ériger ici et là, non pas au profit de sa famille, mais au profit de tous les Congolais. Lorsque nous aurons changé nos mentalités, pris des initiatives nobles, à ce moment-là, le pays évoluera et la population également évoluera et ce sera le bonheur pour tous», a souligné Tonton Bienv'nu, lançant l'appel à tous.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

L'AC Léopards de Dolisie rétabli dans ses droits

La décision de la commission de discipline confirme l'Athlétic club Léopards dans son fauteuil de leader avec 15 points en cinq matchs.

La commission de discipline a validé le résultat acquis sur le terrain par l'AC Léopards lorsqu'il recevait La Mancha de Pointe-Noire lors de la première journée du championnat national d'Élite 1. Les Fauves du Niari s'étaient imposés 2-0 grâce aux buts inscrits respectivement par Khader Bidimbou et Dramé Biné. Malheureusement pour eux, ce match n'avait jusqu'alors pas été homologué parce que le gardien international congolais, qui évolue depuis 2011 dans l'Athlétic club Léopards, a été au cœur d'une polémique qui opposait les dirigeants de son ancien club La Mancha de Pointe-Noire à celui de son actuel club. Le capitaine de La Mancha avait porté les réserves de qualification sur Gildas Mouyabi qui, selon son ancien club, n'a jamais été prêté ni transféré dans l'AC Léopards. Les réserves portées par lui

étaient recevables. Cependant après les enquêtes auprès du Secrétaire national, le joueur a bel et bien été transféré dans son nouveau club. «Maixent Eloga, ancien président de l'équipe de La Mancha, a reconnu avoir reçu pour le compte de La Mancha, les frais du transfert du joueur Gildas Mouyabi de la part de l'AC Léopards, ceci devant les dirigeants actuels de cette équipe notamment le président, le secrétaire général et le conseiller du président, les dirigeants de l'AC Léopards et les membres de la Commission de discipline.»

La commission demande par ailleurs à Maixan Eloga de reverser la somme perçue auprès de l'AC Léopards à l'équipe de La Mancha au plus tard le 10 avril, faute de quoi ce dernier s'exposera à des sanctions disciplinaires. «Le match est homologué sur le résultat acquis sur le terrain, soit 2-0 en faveur de l'équipe de l'AC Léopards.» Conséquence heureuse, l'équipe reste leader du championnat avec un match de moins. Mal-

gré le report de son match de la 6^e journée pour des raisons de concentration en compétition africaine, aucune équipe ne peut revenir à la hauteur de l'AC Léopards au terme de la 6^e journée. Les Fauves du Niari qui ne jouent pas ce week-end le championnat, joueront cependant le 26 mars à Dolisie contre Tongo football club, en match comptant pour la 7^e journée de la compétition. La suite de cette journée prévoit le 25 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, FC Kondzo-VClub et Cara-Jeunesse sportive de Talangai. Le 29 mars, Étoile du Congo recevra Nico-Nicoyé et Saint-Michel de Ouézé sera aux prises au FC Bilombé. Au stade de Pointe-Noire, La Mancha accordera son hospitalité aux Diables noirs puis l'AS Cheminots en découdra avec Patronage Sainte-Anne. Outre la 7^e journée, deux matchs remis ont été programmés, notamment Tongo-Cara comptant pour la 3^e journée et Kondzo-JST s'inscrivant dans le cadre de la 4^e journée.

James Golden Eloué

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le schéma du référendum se précise

Joseph Kabila n'exclut pas le fait que le peuple soit consulté dans le respect de la Constitution sur une ou plusieurs de ses dispositions selon le cas.

Au sortir de la réunion tenue le 20 mars à Kingakati, plusieurs cadres de la majorité présents à cette messe sont restés dubitatifs sur ce qu'ils venaient d'entendre de la bouche de leur autorité morale. Astreints à la discrétion quant à la perspective des enjeux politiques à venir, la plupart ont préféré ne pas se confier à la presse. Mais il ya eu des fuites de cette réunion stratégique où téléphones, caméscopes et autres enregistreurs étaient interdits d'accès. Au-delà du compte-rendu officiel balancé dans les médias, il y avait bien plus. Aujourd'hui, avec le recul du temps, des langues se délient. La formule lapidaire « *le chef de l'État respectera la Constitution* » martelée sur les ondes par les cadres de la majorité n'émeut pas certaines consciences qui y voient là une façon polie de confirmer la révision de la Constitution surtout en son article 220. Déjà, le débat alimenté autour de l'élection des députés provinciaux au suffrage indirect au regard de la feuille de route de la Ceni constitue, d'après certains esprits avertis, un signe avant-coureur dans une perspec-

tive de refonte de la Constitution. En bon joueur et usant de tact, Joseph Kabila avait, d'après certaines indiscretions, évité d'aborder de front la question de la fin de son mandat préférant plus s'appesantir sur celui en cours qu'on lui a confié depuis 2011 par le souverain primaire qui attend de lui la concrétisation de ses promesses électorales. « *C'est de la distraction pour le moment* », a-t-il laissé entendre. Pourtant, 2016, c'est déjà demain. Là-dessus, Joseph Kabila se veut serein et considère pour inutile toute l'agitation faite autour de son éventuelle succession étant entendu que la « *Constitution sera respectée* ». La loi fondamentale ayant elle-même prévue les mécanismes de sa propre révision, le fait de modifier certaines de ses dispositions est, de ce fait, conforme et légal, indiquent les bonzes du camp présidentiel qui misent sur leur majorité numérique au Parlement pour crédibiliser leur démarche.

Pour le déverrouillage de l'article 220 !

En déclarant qu'il respectera la Constitution dont il est par ailleurs le garant, Joseph Kabila laisse là une porte ouverte à toute éventualité de révision de certaines de ses dispositions. Il n'est



Des députés en séance plénière à la chambre basse

donc pas exclu que le peuple soit consulté par référendum et ce, dans le respect de cette même Constitution, sur une ou plusieurs de ses dispositions selon le cas. La révision constitutionnelle n'étant définitive que si la proposition de sa révision est approuvée par référendum conformément à l'article 218 de la Constitution, il est clair qu'à la fin, c'est vers le peuple que sera soumise pour sanction toute initiative de révision. Et parmi les dispositions éligibles à une éventuelle modification, l'on cite entre autres, la très controversée article 220 qui dispose que « *la forme républicaine de l'État, le principe du*

suffrage universel, la forme représentative du gouvernement, le nombre et la durée des mandats du président de la République, l'indépendance du pouvoir judiciaire, le pluralisme politique et syndical, ne peuvent faire l'objet d'aucune révision constitutionnelle ».

Le référendum en vue du déverrouillage dudit article, pense-t-on, reste l'unique voie de sortie pour Joseph Kabila s'il tient à rempiler pour un troisième mandat. Tacitement, ce dernier n'écarte pas cette hypothèse lorsqu'il déclare sans ambages, « *qu'il n'y a pas de Dauphin* » et « *qu'il n'y en aura pas* » à l'horizon 2016. Au-delà,

d'autres correctifs pourraient être apportés à l'actuelle constitution présentée comme anachroniques par rapport aux réalités sociopolitiques de l'heure. Il s'agit notamment de la durée du mandat du président de la République, du mode de scrutin à la présidentielle, etc. C'est dire que la révision constitutionnelle est une problématique bien réelle et elle y demeurera d'actualité pendant un bon moment. Cependant, comment faire avaler cette pilule dans une opinion intérieure réputée critique envers de tels stratagèmes et chauffée à blanc par une opposition de plus en plus virulente ? Là est une autre paire de manche. En somme, une telle requête ne pourra qu'être soutenue en amont par un travail de pédagogie en vue d'expliquer au peuple le bien-fondé de cette démarche, si non ses chances de réussite demeureront sujettes à caution.

Votée en février 2006 par référendum, la Constitution de la RDC a été modifiée en 2011 à la veille des élections présidentielle et législatives en ramenant le mode de scrutin présidentiel de deux à un seul tour. Ce qui avait créé une vive controverse à l'époque dans la classe politique. L'histoire risque de se répéter !

Alain Diasso

KINSHASA

Lancement du recensement des pisciculteurs

L'objectif de cette opération est la distribution gratuite de jeunes poissons prévue dans les tout prochains jours.

Le ministère provincial de l'Agriculture et du développement rural de la ville-province de Kinshasa vient de lancer, depuis le 17 mars, une opération d'enregistrement des pisciculteurs installés dans la capitale congolaise. Cette opération court jusqu'au 7 avril de l'année en cours. La démarche relative à la campagne agricole 2013-2014 vise, selon des sources proches de ce ministère, à identifier ces pisciculteurs en vue de leur renforcement des capacités pour des prochaines opérations de distribution gratuite des jeunes poissons destinés au peuplement des étangs.

Ces sources ont, par ailleurs, rassuré de la disponibilité de ces alevins. À en croire le directeur de cabinet du ministre Antoine Bidingi, Fidèle Salamu, l'exécutif provincial avait confié la tâche de multiplication de ces alevins à un opérateur. À l'heure où le ministre provincial en charge de l'Agriculture et du développement rural vient de lancer cette opération de recensement, ces lots de jeunes poissons seraient déjà prêts pour rejoindre les étangs de différents acteurs du secteur.

Une formation et une distribution gratuite Pour mieux jouer le rôle qu'attendent d'eux, les bénéficiaires des ces alevins devront être en mesure de les élever selon les normes. C'est dans cette optique que le gouvernement provincial a envisagé de les former.

Le directeur de cabinet du ministre Antoine Bidingi a également rassuré sur la gratuité de ce renforce-



Des anguilles dans un bassin

ment des capacités préalables et de la distribution de ces petits poissons. À l'en croire, ces opérations sont soutenues par le gouvernement central, qui avait disponibilisé les moyens pour permettre l'autosuffisance alimentaire et l'auto-prise en charge des opérateurs agricoles du secteur de l'aquaculture, notamment ceux opérant dans la ville-province de Kinshasa. Par contre, pour bénéficier de ces deux avantages que sont la remise à niveau et le don des petits poissons, chaque acteur de ce secteur devra passer aux services du ministère situés à l'hôtel du gouvernement provincial, sur colonel Ebeya, à Gombe, en vue de se faire identifié et recensé. Cela permettra également à ces services de préparer ces lots d'alevins selon le besoin qui se présentera.

Lucien Dianzenza

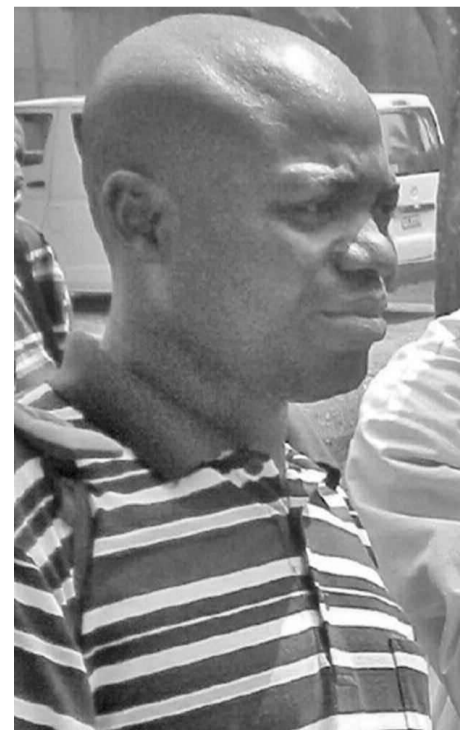
MÉDIAS

FFJ exige la libération du journaliste arrêté à Kinshasa

Godé Kalonji serait accusé d'avoir menacé un avocat en pleine instance.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a vigoureusement protesté, le 20 mars, contre l'interpellation de Godé Kalonji, journaliste au quotidien La Tempête des tropiques, paraissant à Kinshasa. Citant les informations qui lui sont rapportées, FFJ a noté que ce journaliste a été interpellé pendant qu'il réalisait un reportage dans la salle d'audiences du tri-

bunal de paix d'Assossa, à Kasa-Vubu, dans une affaire visant un sujet nigérian. Selon l'ONG, Godé Kalonji, accusé, par l'une des parties au procès, d'avoir menacé l'un des avocats hostile à la présence de la presse dans la salle au bout de laquelle sont partis des bruits nés de l'altercation entre le journaliste et le juriste, a été entendu au pool du parquet de Kalamu logé dans l'enceinte du tribunal. « *Le journaliste dit n'avoir nullement menacé l'auxiliaire de justice, attribuant plutôt cette situation au recours à la brutalité à son vis-à-vis* », a fait observer FFJ. L'organisation, qui considère que ce journaliste a été menacé en plein exercice de son métier, demande au parquet de le libérer immédiatement. FFJ trouve, par ailleurs, anormal qu'il soit reproché à Godé Kalonji-journaliste de la presse écrite, comme à ses confrères présents à l'audience, d'avoir accédé dans la salle sans aucune autorisation préalable. L'ONG rappelle que l'audience étant publique, toute personne est libre d'y accéder. « *L'obligation d'autorisation à laquelle est subordonnée la presse est liée uniquement à la prise de vue et de son pendant le déroulement de la procédure qui devra obtenir l'aval du président du tribunal des céans* », a précisé cette ONG.



Le journaliste Godé Kalonji

L.D.

AGRICULTURE

Les maraîchères de Kingabwa Ngwele réclament la restitution de leur site agricole

Pour la sauvegarde des espaces publics, note-t-on, seule la volonté politique des pouvoirs publics pourra mettre fin à l'anarchie déplorée dans le domaine foncier gangrené par des spoliateurs de tout acabit.

La décision du gouverneur, André Kimbuta, de geler tout nouveau lotissement à Kinshasa est très attendue dans son exécution par les femmes maraîchères du site agricole de Kingabwa Ngwele dans la commune de Limete. Ce site est en train d'être spolié par certaines autorités tant civiles que militaires qui y construisent des maisons de type résidentiel. Ce site, raconte-t-on, a été octroyé aux paysans de Kingabwa sous le régime du feu maréchal Mobutu vers les années 1970. Du riz de grande qualité en passant par les légumes, haricots, manioc, gombo, piment et divers autres produits agricoles frais, tout est produit sur ce site qui alimente tant Kinshasa que l'arrière-pays.

« C'est depuis plus de trente ans que les maraîchères travaillent paisiblement sur ce site. Les choses ont commencé à se gâter lorsqu'en 2006, un fonctionnaire retraité du ministère des Affaires foncières a commencé à revendiquer, sur

base de faux documents, le droit de propriété sur ce site avec la complicité de certaines autorités publiques », explique Charlotte Mulumba Ntumba, membre du comité des paysans de Kingabwa. Et de poursuivre : « Et pourtant, ce terrain marécageux est régulièrement inondé d'eau durant une partie de l'année et n'est pas approprié pour la construction des maisons d'habitation ».

Au-delà de son usage agricole, le site de Kingabwa Ngwele est aussi, selon l'ONG « les amis de la nature », un espace vert mis en réserve depuis l'époque coloniale. Il procure de l'oxygène et de l'air frais aux habitants de Kinshasa. Il s'agit donc d'un des poumons de la capitale qui sert également de lieu de reproduction de poissons. Pour la sauvegarde du site, des multiples démarches ont été menées auprès des autorités gouvernementales sans succès. Et quoique le chef de l'État ait donné des instructions pour mettre fin à la spoliation de ce patrimoine public, rien de concret n'a été fait. « Notre cri d'alarme ne trouve toujours pas d'écho favorable. Au contraire, les policiers qui occupent indûment ce site continuent à nous violenter



Des mamans maraîchères en pleine récolte

et à détruire nos récoltes », s'est plainte une autre maraîchère.

Une taxe pour accéder au champ Une source proche de l'ONG fait observer que si l'on n'y prend garde, quelque mille paysans dont 700 femmes risqueraient de se retrouver au chômage et sans moyens de subsistance du fait de la spoliation de leur terre. Consé-

quence : Kinshasa sera ainsi privée d'un important centre de production des produits vivriers. Au moment où la communauté internationale fait de la violence faite aux femmes son cheval de bataille, les mamans maraîchères continuent de faire les frais du zèle des policiers commis à la surveillance du site. « Elles sont privées de leur

travail par les militaires et policiers qui leur exigent une taxe allant jusqu'à 5.000 FC pour accéder à leurs champs. Le produit de leur récolte est arraché et vendu par les policiers », indique Théodore Mudikongo, secrétaire général du syndicat des travailleurs de développement du Congo. En septembre 2023, un député national du PPRD, élu du Mont Amba, qui avait tenté de défendre la cause de ces pauvres femmes avait été arrêté et battu par des policiers faisant fi de ses immunités parlementaires.

Pour la sauvegarde des espaces publics, seule la volonté politique des pouvoirs publics peut mettre fin à l'anarchie déplorée dans le domaine foncier, fait remarquer le président de l'Union des agriculteurs du Congo. Il se soucie de la spoliation des terres agricoles par des particuliers sous la barbe de l'autorité étatique qui, selon lui, ne fait pas suffisamment dans ce domaine. « Une chose est de décider de protéger les terrains d'usage public, une autre est de faire régner l'autorité de l'État en mettant hors d'état de nuire tous les spoliateurs », a-t-il ajouté.

Alain Diasso

KALEMIE

L'école primaire Moni dans un état de délabrement avancé

Le bâtiment ayant été dévasté par la guerre, cette école loue un bâtiment dont les salles de classe ne répondent pas aux normes de l'enseignement primaire en RDC.

Située au camp Filtisaf dans le quartier Kitsanga, l'école primaire Moni qui existe depuis les années septante, dispense l'enseignement dans des conditions qui ne sont pas très bonnes. Conventionnée salutiste, cette école dispose d'environ sept cents élèves de la première en sixième année primaire, avec un total de quatorze enseignants et quatre agents de bureau dont le directeur.

L'école primaire Moni manque des infrastructures nécessaires pour mettre les élèves dans des conditions les plus acceptables. Avec des salles de classe qui n'ont pas de portes, ni de fenêtres, les élèves étudient à même le sol et ont des difficultés pour écrire. Les portes ne sont placées que dans le bâtiment administratif. « Nous ne travaillons pas dans de bonnes conditions. En plus, nous sommes locataires. Notre bâtiment, en réhabilitation, a été dévasté par la guerre », a déclaré le directeur de cette école, M. François-Xavier Muganza Simbali.

L'enseignement primaire étant gratuite dans cette province, le directeur Muganza a tout de même précisé que les parents, anciens



Le directeur de l'EP Moni, François-Xavier Muganza

travailleurs de Filtisaf, éprouvent des difficultés pour payer les frais de fonctionnement dont le montant s'élève à 3.200 FC. En plus de ces frais, les élèves de la sixième année primaire doivent aussi payer les frais du test national de fin d'études primaires dont le montant est fixé à 8.000 FC.

Le directeur de l'école a exprimé sa satisfaction quant à la bancarisation de la paie qui se fait maintenant dans de bonnes conditions. « Au début, nous éprouvions des

difficultés pour percevoir notre salaire à travers la banque. Depuis quelques mois, cette situation s'est régularisée et c'est depuis le 15 que nous sommes payés », a-t-il indiqué, tout en soulignant qu'il existe cinq enseignements au sein de son institution scolaire qui sont encore de nouvelles unités, appelés autrement NP (Non payés). « Ces nouvelles unités ne reçoivent que des primes issues des frais d'appoint payés par les parents. Nous faisons des démarches pour la régularisation de leur situation », a-t-il ajouté. À l'en croire, beaucoup d'élèves dont

les parents n'arrivent pas à payer ces frais se retirent de l'école.

Par ailleurs, M. François-Xavier Muganza lance un appel aux autorités pour concrétiser la promesse faite de réhabiliter le bâtiment de son école : « Je demande aux autorités de pouvoir nous venir en aide. Il y a bien longtemps que nous avons écrit, crié et envoyé nos syndicalistes. Ils nous nous ont fait des promesses, les bancs sont en fabrication ».

Gypsie Oïssa Tambwe

INGA III

Feu vert du conseil d'administration de la Banque mondiale

La plus haute instance de l'institution monétaire a approuvé, le 20 mars, le don de 73,1 millions de dollars en faveur de la RDC au titre d'un projet d'assistance technique portant sur le développement du projet hydroélectrique Inga III basse chute et quelques sites de taille moyenne.

Le don mis ensemble avec le financement de 33,4 millions de dollars de la Banque africaine de développement, approuvé l'année dernière, permet de mettre à la disposition de la RDC des compétences de niveau mondial pour l'aider à exploiter son potentiel hydroélectrique. Si le projet arrive à son terme, le barrage constituera le troisième plus grand du monde derrière ceux de la Chine et de la Russie. Du côté des officiels congolais, l'on se félicite de cette décision de la Banque mondiale qui marque, selon le Premier ministre Matata Ponyo, la détermination de cette institution de remplir sa mission d'aider la RDC dans sa lutte contre la pauvreté. « Inga III BC reste sans conteste le projet qui est à même de transformer le plus l'Afrique en ce 21e siècle. Il constitue l'un des piliers stratégiques pour l'émergence du Congo qui a besoin d'énergie pour libérer la croissance dans une optique de réduction durable de la pauvreté », a-t-il souligné. Ce barrage sera le plus grand site hydroélectrique au monde avec une capacité potentielle de 40000 MW. En outre, le projet prévoit le détournement d'environ le sixième du débit du fleuve Congo dans la vallée de la rivière Bundi, sur laquelle sera construit un réservoir de 15,5 km².

Laurent Essolomwa

ÉLECTIONS

La déclaration de l'Église protestante ravive le débat

L'ECC refuse d'acquiescer une quelconque modification de la loi fondamentale de la RDC.

Le Comité exécutif national de l'Église du Christ au Congo (ECC) s'est prononcé, le 21 avril sur la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Il a opté pour la deuxième hypothèse qui prévoit l'élection des sénateurs et gouverneurs au suffrage indirect en 2017 et l'élection au suffrage universel direct des députés provinciaux, nationaux et du président de la République. Le choix de l'ECC est justifié par des exigences en rapport avec le cycle et les mandats électoraux, notamment le respect sans faille des dispositions de la Constitution qui fixe la mandature politique à cinq ans. Il est donc évident que l'Église protestante du Congo refuse d'acquiescer une quelconque modification de la loi fondamentale de la RDC. Elle en exhorte les deux chambres du Parlement à voter des lois susceptibles de permettre la

mise en œuvre des élections.

La majorité se détermine

D'un point de vue contraire, la majorité présidentielle (MP) pencherait plutôt pour la première hypothèse qui privilégie la piste de l'élection des députés provinciaux au suffrage universel indirect. Après la réunion de Kingakati, le doute a été totalement dissipé sur cette question. L'on tend bien vers une bataille rangée majorité présidentielle-opposition politique au sein de l'Assemblée nationale sachant que la MP part avec une avance numérique. L'opposition, menée par Lisanga Bonganga, Martin Fayulu et José Makila pourrait s'appuyer sur les déclarations des Églises catholique et protestante du Congo pour faire passer son argument. L'entrée en lice de la société civile dans ce débat va permettre de se faire une idée de l'ambiance qui va caractériser le cycle électoral en cours. Même si le bras de fer a déjà commencé entre la mouvance présidentielle et l'opposition.

Une hypothèse intermédiaire ?

Au niveau des institutions la guerre persiste. Les députés nationaux issus des élections de 2011 n'entendent pas souscrire à des élections législatives organisées avant les provinciales et les sénatoriales. Ils souhaitent que les institutions concernées par des arriérés électoraux soient les premières à être soumises aux élections. Cette question peut changer la donne et pousser les élus nationaux, toutes tendances confondues, à trouver une hypothèse intermédiaire. La Communauté internationale suit de près la série des déclarations et entend choisir le moment propice pour se prononcer définitivement sur l'accompagnement ou pas du cycle électoral 2013-2016. Notons que l'apport des partenaires a été important lors des élections de 2006 et 2011. Pour en bénéficier cette fois-ci, le pays doit faire preuve d'une certaine maturité dans l'organisation des élections crédibles et apaisées.

Jeannot Kayuba

VACCINATION

Le PEV déterminé à éliminer les foyers de résistance

Le Programme élargi de vaccination (PEV), qui veut à tout prix vacciner tous les enfants afin d'éradiquer ou d'éliminer les maladies, fournit des efforts pour allier tout le monde à sa cause.

La zone de santé de Kalemie qui comptait plusieurs foyers de résistance, il y a quelques années, a multiplié des stratégies afin de les convaincre sur les bienfaits de la vaccination des enfants contre certaines maladies. Il s'agit des maladies évitables par la vaccination, dont certaines sont inscrites dans le calendrier vaccinal de l'enfant. On peut citer notamment la poliomyélite, la rougeole, la tuberculose, la coqueluche, la fièvre jaune, la diphtérie. Dans sa mission de supervision dans cette zone de santé, le médecin directeur adjoint du PEV, Dr Guylain, était accompagné du médecin chef de zone de Kalemie, Dr Hubert Seti, le représentant de Gavi Alliance en RDC ainsi que des superviseurs de l'Unicef. Cette délégation est descendue auprès des adeptes des sectes de Kitawala et des Témoins de Jésus qui refusent catégoriquement que leurs enfants soient vaccinés. Le plus résistant de ces deux groupes est celui des Témoins de Jésus dont le siège se trouve dans l'aire de santé Bwana Kutsha, non loin du site de vaccination Abattoir I dans la zone de santé de Kalemie. Ces adeptes sont mêmes très remarquables par leur façon de s'habiller en robe et leur attitude hostile à la coiffure, laissant pousser la barbe et les cheveux.

Les membres qui appartiennent à ce groupe sont contre toute modernisa-



L'équipe du PEV et Unicef sensibilisant les membres des Témoins de Jésus sur la vaccination

tion, bref, contre tout ce qui est amené par l'homme blanc. « *Le vaccin ne nous intéresse pas. Nous sommes protégés par Jehovah qui ne permettra pas que nos enfants soient atteints par des maladies. Dieu a donné aux médecins l'intelligence de soigner et non de prévenir* », a déclaré leur chef, Pasteur Édouard Banza, qui s'appuie sur quelques versets bibliques pour justifier sa position. Il s'agit entre autres des Actes 21,13 dans lequel Paul déclare qu'il est prêt à mourir au nom de Jésus et Matthieu 9,12 qui dit : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades » ; etc. S'appuyant sur sa vision archaïque, ces adeptes vont jusqu'à refuser que leurs enfants aillent à l'école et leurs femmes accouchent à domicile. « *Ma femme est aide accoucheuse. Elle aide les autres femmes à accoucher et se fait accoucher elle-même* », a-t-il déclaré.

Gypsie Oïssa Tambwe

URBANISME

Interdiction de nouveaux lotissements à Kinshasa

L'exécutif provincial invite les Kinois à la vigilance face aux propositions alléchantes mais irrégulières qui pourraient leur être faites par des inciviques de tout bord.



Le Boulevard du 30 Juin à Kinshasa

Tout lotissement foncier dans la ville de Kinshasa est suspendu jusqu'à nouvel ordre. C'est ce qui ressort du dernier conseil des ministres du gouvernement provincial présidé par le gouverneur André Kimbuta. Cette décision est consécutive à l'anarchie qui a élu domicile dans le domaine foncier où n'importe qui pouvait, sans titre ni qualité, se prévaloir du droit de propriété sur certains sites. Cette anarchie dans l'occupation illégale des terres dans la ville de Kinshasa s'effectue par ailleurs en dehors des normes urbanistiques et au mépris du plan d'aménagement urbain en cours de réhabilitation, a déploré l'exécutif provincial. Aussi, force est de constater que les quartiers nouvellement lotis ne s'intègrent pas dans le plan cadastral de la ville avec, en toile de fond, des constructions anarchiques mal ficelées ne respectant aucune règles en matière de traçage des avenues et autres sites stratégiques.

Face à cette situation, l'autorité urbaine a invité les Kinois à la vigilance face aux propositions alléchantes mais irrégulières qui pourraient leur être faites par des inciviques de tout bord. L'occasion était également belle pour le gouvernement provincial de se pencher notamment sur le schéma d'orientation stratégique de l'agglomération kinoise et du plan particulier d'aménagement de la zone nord assorti de quelques orientations stratégiques. Celles-ci consistent, entre autres, à étendre la grande maille de voirie pour désenclaver la ville et ses quartiers et développer le transport en commun autour des axes lourds structurants et d'articulation de différents moyens de transport. Il est également fait état de la nécessité de désengorger le centre-ville par la création d'autres pôles d'activités et de commerces spécialisés et équipés. L'autorité urbaine, qui tient à relancer le processus d'urbanisation à Kinshasa, s'emploiera par ailleurs à assurer la remise à niveau des quartiers existants sous équipés et enclavés.

Alain Diasso

VIOLENCES DANS LES STADES

La Fécofa radie trois joueurs de l'AC Rangers

Le comité exécutif de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a, au cours d'une réunion extraordinaire tenue le 21 mars, décidé la radiation d'Alingabo, Ngombo et Lomboto de l'Academic club Rangers de Kinshasa.

Les joueurs sanctionnés avaient levé la main sur l'arbitre du match opposant, le mardi 18 mars au stade Révérend-père-Raphaël de la Kethule de Ryhove, leur équipe à la formation d'Arc-en-ciel en demi-finale des préliminaires de la 50^e édition de la Coupe du Congo de football pour la ville de Kinshasa. Ce jour-là, les supporters et certains joueurs de cette équipe dirigés par Lambert Osango ont été auteurs des violents troubles au stade. La Ligue de football de Kinshasa (Lifkin) avait déjà pris une série des sanctions contre Rangers. Et la Fécofa vient enfoncer le clou contre ces actes qui n'ont pas leur place dans les stades. Outre la radiation ces trois joueurs, la Fécofa a aussi pris la mesure d'interdire à trois autres joueurs de ce club d'exercer toute activité liée au football pendant dix ans, notamment Mero, Ngandu et Gérard Munkunku.

La Ligue de football de Kinshasa avait déjà sanctionné cinq joueurs de Rangers. Ils avaient écopé de huit à six matches de suspension. La Fécofa a maintenu les sanctions contre le président de Rangers, Lambert Osango, suspendu par la Lifkin pour six mois. Et Pascal Bokoko, secrétaire sportif-adjoint du même club, a écopé d'une suspension de douze mois, en plus d'une interdiction d'accès aux installations sportives du pays. La Lifkin l'avait suspendu pour trois mois et condamné à payer une amende correctionnelle de cinquante dollars américains. Le président de la Fécofa, Constant Omari, a déclaré que ces sanctions inaugurent « *la politique de la tolérance zéro contre les fauteurs de trouble lors des matches de football* ». Désormais, a-t-il martelé, tout écart de comportement sera sanctionné avec la dernière rigueur.

Le match entre Rangers et Arc-en-ciel, comptant pour les demi-finales du tour préliminaire de la Coupe du Congo de football, avait été interrompu à une minute de la fin du temps réglementaire alors que Rangers était mené sur le score d'un but à zéro. Expulsé après avoir écopé d'un second carton jaune, le joueur de Rangers Alingabo a giflé l'arbitre avant que ses coéquipiers s'en prennent aux autres officiels du match. Les supporters de Rangers ont ensuite lancé des projectiles sur l'aire de jeu.

Martin Enyimo

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Ouverture des portes de l'exposition Lady by lady

Le vernissage opéré au Centre culturel Meko autour des photographies de Gosette Lubondo, des peintures d'Ange Swana et des dessins de Willy's Kezi a constitué l'un des événements marquants du 20 mars organisé par le Centre Wallonie-Bruxelles en partenariat avec Kin ArtStudio.

Quinze œuvres, dont six photos, trois toiles et six dessins constituent l'exposition Art en plein air Lady by lady ouverte au public jusqu'au 27 mars à Kinsuka. Une vitrine pour les trois artistes kinoises susnommées qui font partie de la nouvelle génération des plasticiens. Il est perceptible que chacune tente de dégager une nouvelle énergie faisant l'effort de s'adapter aux nouvelles pratiques artistiques.

Les six clichés exposés par Gosette invitent à une nouvelle perspective qui « met la machine en relation avec l'homme et la société ». En effet, par le truchement de sa photographie, voitures de train et bateaux rouillés pas spécialement hors service qui passeraient bien pour des épaves, elle pose un regard interpellateur. « *N'y a-t-il*



Gosette Lutondo échangeant avec les visiteurs devant l'un de ses clichés

pas moyen de donner une nouvelle vie à ces machines ? », questionne-t-elle. L'interrogation englobe tout un questionnement qui n'est pas à circonscrire dans le seul cadre de la gare centrale ou du port Onatra de Kinshasa. Car la jeune photographe voit au travers de cette ruine apparente des machines rongées par la rouille celle de la société congolaise. La connexion qu'elle se

permet de faire se présente comme suit : « *Notre société a traversé beaucoup de périodes de conflits qui sont la cause des lacunes observées dans plusieurs domaines, notamment celui de l'industrie* ».

Les trois Belles monstrueuses d'Ange Swana, heureusement plus belles qu'elles ne paraissent monstrueuses, sont des portraits ravissants de femmes. Les pein-

tures abordent de manière singulière les questions de « *liberté d'expression et de difficulté de langage* ». Si pour la peintre, les fonds gris, noirs et rouges des trois toiles n'étaient pas à considérer dans la lecture des œuvres, certains visiteurs de l'exposition pensaient être en droit de contester cette affirmation. D'aucuns y ont décelé une sorte de code créant l'ambiance appropriée à l'expression faciale des Belles monstrueuses. Pour Ange, c'est avant tout une ques-

tion d'humeur que d'autre chose. Dès lors, l'on ne doit y voir autre chose que trois différents « *tempéraments exprimés par des visages construits à partir de mots et de phrases* ».

Dessins caricaturaux

Willy's Kezi en qui d'aucuns ont reconnu l'expression de la « *vraie kinoise* » a donné à voir des dessins caricaturaux de la société.

Dans la plupart, il est question de mode et de légèreté des mœurs. La sape vue sous l'angle de cette extravagance à outrance qui prime sur la notion du beau exprimée par des couleurs vives certes à la mode mais qui traduisent un goût assez douteux. Les collages ont une part importante dans les œuvres de Willy's qui y associe des écrits sous formes de déclarations, mises en garde, dialogues, etc., ils donnent à son graphisme un reflet branché qui les plongent en plein dans l'actualité. Dans le cas du dessin pittoresque de la demoiselle qui se targue d'être « *née à Panama* », c'est un défi lancé aux beaux parleurs taxés de mauvais faiseurs. Il s'agit même d'une adresse directe aux « *Combattants* » d'agir quitte à mettre de côté leurs discours, des questions oiseuses qui ne valent rien sans action concrète pour apporter un changement. La diaspora est donc plus que jamais présente dans le panorama offert par la plasticienne qui met aussi notamment en scène une discussion entre deux dames vêtues de cuir.

Nioni Masela

Le théâtre national célèbre sur les planches de l'Institut français

La Tragédie du roi Christophe jouée dans une version locale mise en scène par Viminde Segbia était le menu offert par la Halle de la Gombe à l'occasion de la soirée du 20 mars, date dédiée à la célébration de la langue française.

Presque deux heures, une heure quarante, c'est le temps qu'a duré la représentation de La Tragédie du roi Christophe à l'Institut français. La pièce de théâtre d'Aimé Césaire publiée en 1963 jouée pour la première fois en 1964 a été mise en scène par l'administrateur de la Compagnie du théâtre national congolais (CTNC), Viminde Segbia.

L'effort d'adaptation de la pièce qui visait à en préserver l'essence s'est fait dans un décor minimaliste sans cesse changeant à deux exceptions près suivant la scénographie conçue par Amal Kharrat. Les éléments vidéos insérés à l'instar du navire dans la scène du marché et l'archevêque intronisant le président de la République en lieu et place du Sénat comme dans la version originale font partie des ingrédients du théâtre national. Des détails censés rendre la pièce plus captivante, du moins pour le premier fait cité et c'était le cas. Ce, sans oublier la dose d'humour injectée par les interventions malicieuses du bouffon à l'humeur toujours coquine qui ont pour effet de dérider le public à chaque fois.



Le sacre du Roi Christophe

Le dialogue entre Pétion et Henri Christophe marquait le début de la pièce. Avec ces personnages principaux campés respectivement par Joyce Mbopoto et Édmond Masambia était planté le décor dans lequel toute l'histoire allait se dérouler. Le destin tragique d'un homme et d'un pays mis en exergue au travers de la lutte du peuple haïtien pour la liberté a mis également en lumière le combat mené par le Roi Christophe. Que ce soit dans le quotidien rendu par une scène du marché ou celle du sacre où le rôle de l'Église est manifeste (démontre qu'elle n'est pas en reste, garde un œil sur la gestion de la République), le fil de l'histoire se dé-

roule de manière linéaire. L'on y perçoit aussi la volonté de l'homme politique de renouveler la grandeur de son pays et dont la vie s'achève après une longue agonie le jour de la célébration. La CTNC, première grande troupe du pays a vu le jour en 1969. La tragédie du roi Christophe fait partie des nombreuses pièces qu'elle compte à son actif. La version vue jeudi dernier rendue grâce à la mise en scène de son administrateur a été créée l'an dernier. Parmi les premières représentations d'alors, il y a lieu de compter celle qui s'est tenue en octobre dans la salle de spectacle du Collège Boboto.

Nioni Masela

MUSIQUE

La chanson "Monsieur le député" soulève des vagues

L'auteur, Le Karmapa, se défend en disant que sa chanson est impersonnelle et ne cible aucun député pris individuellement.

Mis sur le marché depuis quelques mois, l'album « *Le Millionnaire* » de Le Karmapa continue à faire le bonheur de nombreux mélomanes qui savourent les belles mélodies contenues dans cet opus. Connu pour ses thématiques puisées dans le vécu sociétal des Congolais, cet artiste est allé cette fois-ci plus loin en mettant sur la place publique les tares des députés nationaux. « *Monsieur le député* », telle est l'intitulé de la chanson aujourd'hui à la base des menaces que subit l'artiste de la part d'un élu du peuple, en la personne de Kovo Ingila, un député de l'opposition. Ce dernier, à en croire des sources, aurait initié une requête auprès du procureur général de la République aux fins de censurer ladite chanson à défaut d'arrêter son auteur accusé, à tort ou à raison, d'avoir touché à la dignité du corps parlemen-

taire.

De passage sur une chaîne locale le week-end, Le Karmapa a confirmé les menaces dont il est l'objet depuis la sortie de cet album de la part de l'élu de la Funa. « *Dans cette chanson, je n'ai fait qu'interpeller les députés sur leur rôle au sein de la société qu'ils ont tendance à oublier en s'illustrant par des services qui n'entrent pas dans le cadre de leurs prérogatives tels que dépanner les habitants d'un quartier par l'achat d'une câble électrique* », explique-t-il. Il se défend par ailleurs en disant que sa chanson est impersonnelle et ne cible aucun député pris individuellement. Toute la trame de la chanson gravite autour des méfaits dont sont régulièrement coupables les députés de la dernière heure (viols sur mineures, trafic d'influence, corruption et autres infractions punissables, etc) avec, à la clé, des sages conseils à la repentance.

Le Karmapa déclare s'inscrire sur la voie de ses aînés dans la chanson qui ont eu aussi à stigmatiser dans leurs œuvres certains travers des politiciens de l'époque à l'instar de Franco Lwambo Makiadi. Le compositeur du célèbre tube « *Bileyi ya mobali* » ne paraît pas être ébranlé par cette histoire parce que conscient de la justesse de son action, l'aquelle action est du reste appuyée par d'autres députés tant de la majorité que de l'opposition. Pour ces derniers, l'artiste n'a fait que son travail de moralisateur de la vie publique. « *Qui se sent morveux se mouche* », dit l'adage.



Le Karmapa

Alain Diasso

HUMEUR

Pourtant les psychiatres trouvent des solutions aux troubles mentaux !

C'est peut-être le manque de vulgarisation du métier de psychiatre qui conduit le plus souvent les parents de malades mentaux dans les sectes religieuses dès l'annonce des premiers symptômes de la maladie. « *Je suis triste de voir parfois une personne dite folle être ligotée et se voir administrer des traitements inhumains au sein de sectes religieuses* », déclarait un jour avec tristesse un psychiatre évoluant dans l'une des structures hospitalières de base de nos villes. Cela revient à dire que l'homme souffrant d'un degré quelconque de dysfonctionnement mental se rencontre plus à l'église qu'à l'hôpital.

La première question qui nous vient à l'esprit est où sont les psychiatres, psychologues et psychanalystes pour aider certaines familles stressées à cause d'un cas de folie primaire ou secondaire ayant affecté l'un des membres de leur famille ? Est-ce que c'est la peur de l'échec qui les pousse à ne pas se faire connaître auprès de la population ? Et si cela est le cas, pourquoi alors acceptent-ils d'épouser cette filière de la médecine ?

Étant donné que la nature a horreur du vide, les parents, peut-être par manque d'informations fiables sur ce qui peut être fait par ces spécialistes, sont amenés à conduire les membres de leur famille chez des pasteurs, dont bon nombre n'ont pas reçu la formation pour sortir le patient de son état. À dire vrai, le psychiatre ou le psychanalyste, par une série d'exercices de questions-réponses, peut arriver à cerner la raison fondamentale qui a occasionné cet état et en déduire une thérapie appropriée. Comme disent les spécialistes, la maladie mentale peut prendre diverses formes, notamment les maladies affectant l'humeur, la schizophrénie, les troubles anxieux, les troubles de la personnalité, les troubles de l'alimentation ou les dépendances, et bien d'autres. Mais tout cela, le commun des mortels le qualifie de folie, alors que le spécialiste de la question peut traiter avec succès le patient.

Pour l'Organisation mondiale de la santé, la santé mentale est un état de bien-être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et fructueux et contribuer à la vie de sa communauté. Et le contraire, ce serait la maladie mentale qui peut se traduire par des signes et symptômes caractérisés par des altérations de la pensée, de l'humeur ou du comportement entraînant un état de détresse, de souffrance et de dysfonctionnement important. Pire encore, le constat que l'on fait est que ceux qui n'ont pas de connaissances se préoccupent de soigner les « fous » en leur administrant parfois des médicaments incompatibles à l'état psychique dans lequel ils se trouvent sans chercher à connaître la source de cette pathologie. Comme causes fondamentales, il peut s'agir d'un problème de fonctionnement du cerveau, de vulnérabilité génétique, d'un traumatisme, de schémas de pensées chroniques ou d'expériences émotionnellement difficiles. D'où la nécessité d'une réaction douce et compassionnelle au lieu que le malade mental soit ligoté ou enchaîné, c'est ce traitement qui peut créer de l'agressivité chez le patient.

La faute en incombe aussi aux membres de la famille qui ne s'efforcent pas de s'informer si l'hôpital, par ceux qui ont reçu une formation, peut soigner les troubles mentaux. Les psychiatres, les psychanalystes et psychologues sont aussi appelés à se faire connaître, car leur mutisme peut être préjudiciable à un patient qui cherche la guérison. Le vrai problème, c'est l'isolement et la détresse dans lesquels se trouve parfois cette personne souffrant de pathologie mentale. Tout dérangement des fonctions nerveuses n'est pas toujours une situation irréparable, comme se lamentent de nombreux parents qui le plus souvent vont se réfugier dans les sectes pour attendre, semble-t-il, des miracles divins.

Loin de nous l'idée de nous substituer à ceux qui ont reçu une formation, mais disons qu'il est conseillé pour une bonne santé mentale le maintien de bonnes habitudes de vie, bien manger, faire des exercices physiques, dormir suffisamment, profiter des relations positives avec les membres de sa famille, avec les amis, développer des stratégies pour faire face au stress, solliciter du soutien de ses proches ou de l'aide auprès d'un organisme spécialisé dans les moments difficiles et autres. Parents des patients, psychiatres et psychanalystes, la balle est dans votre camp.

Faustin Akono

MARINE MARCHANDE

Le Congo s'aligne sur les normes de sécurité des conteneurs

Du 20 au 21 mars a été organisé à Pointe-Noire un séminaire de formation à l'intention des agents de la direction générale de la Marine marchande et du port autonome de Pointe-Noire sur le thème : « Sécurité et inspection des conteneurs maritimes en zone portuaire »



Une vue des conteneurs au port autonome de Pointe-Noire (© Adiac).

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande, a mis en œuvre ce séminaire pour mettre en application la Convention internationale de 1972 sur la sécurité des conteneurs, clarifier les aspects juridiques et la responsabilité de chaque intervenant. Pendant deux jours, Wilfrid Kinanga, expert en la matière, a présenté aux cinquante participants « l'historique et la définition des conteneurs maritimes », « les détails de la structure des différents types de conteneurs », « les détails standards de sécurité fixés par la convention internationale »... Cette formation revêt un intérêt particulier au regard de la place qu'occupe le conteneur maritime dans le transport des marchandises.

« Ce qui se fait au port autonome de Pointe-Noire ne se fait pas dans les autres ports de la sous-région. L'administration maritime va donc être le précurseur d'un mécanisme qui va inspirer les autres États. »

En effet, le transport maritime conteneurisé comporte de nombreux risques liés au surpoids éventuel, au mauvais assujettissement des marchandises à l'intérieur des conteneurs ou à la rupture d'arrimage, qui peuvent être à l'origine de graves accidents ou de la perte des conteneurs en mer.

La conteneurisation met en œuvre un nombre important d'intervenants : le transporteur maritime, le capitaine et l'équipage, le chargeur, le manutentionnaire ainsi que les principaux intermédiaires de transport.

Cette chaîne de responsabilité nécessite une clarification des rôles et attributions dans la

manipulation des conteneurs et de leur contenu.

Selon le ministre, l'application de la Convention internationale sur la sécurité des conteneurs est du ressort de la direction générale de la Marine marchande, administration chargée de procéder au travail d'inspection, de contrôle et de vérification des conteneurs, comme l'exige l'Organisation maritime internationale (OMI).

« *L'intérêt de la mise en œuvre de cette convention est de créer et donner à la place portuaire de Pointe-Noire une certaine attractivité. C'est pourquoi le gouvernement a consenti de lourds investissements au port autonome de Pointe-Noire, notamment dans le dispositif de sécurité, pour l'arrimer aux normes des ports modernes. Si on ne tient pas compte du dispositif à l'intérieur pour la sécurité des conteneurs, ce seront des investissements vains* », a-t-il rappelé, en soulignant : « *La République du Congo est le premier État à mettre en pratique la Convention internationale sur la sécurité des conteneurs de 1972. La direction générale de la Marine marchande en tant qu'administration maritime et portuaire doit créer les conditions de bonne compréhension de la convention par les opérateurs. Ce qui se fait au port autonome de Pointe-Noire ne se fait pas dans les autres ports de la sous-région. L'administration maritime va donc être le précurseur d'un mécanisme qui va inspirer les autres États.* »

Le Congo, par le biais du ministre des Affaires étrangères, a adhéré le 18 mars à la Convention internationale sur la sécurité des conteneurs de 1972, qui permet désormais à l'administration de la Marine marchande d'appliquer les dispositions de ladite convention.

Hervé Brice Mampouya

FORMATION

Des enquêteurs et contrôleurs commerciaux éduqués sur la communication et l'accueil des publics difficiles

Cette formation fait suite à une série de séminaires ateliers, débutée il y a quelques mois, qui se poursuit à l'endroit de l'ensemble du personnel de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales

Sur l'intérêt de la formation, Hervé Maurice Tseké, inspecteur sanitaire a expliqué que le commerce et la santé sont deux domaines étroitement liés. À cet effet l'inspection des denrées alimentaires s'impose d'abord dans un but de santé publique parce que les denrées alimentaires, quelle que soit leur nature, peuvent subir, à n'importe quel stade de leur traitement, des dommages pouvant être préjudiciables pour la santé. Grâce aux inspections des aliments, les contrôleurs peuvent éviter aux consommateurs plusieurs maladies causées par les aliments de mauvaise qualité.

« Les produits de consommation



peuvent se transformer en des poisons quand ceux-ci sont mal conservés, la salubrité des aliments repose sur un ensemble de précautions prises à tous les stades de la

production, de la préparation, du transport, stockage, de la commercialisation basée sur l'ensemble de soins apportés tout au long du cheminement de la denrée alimen-

taire qui constitue l'hygiène alimentaire », a-t-il signifié.

Pour sa part Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de la répression

des fraudes commerciales a défini les publics difficiles comme l'ensemble des différences de langues qui peuvent exister entre l'opérateur économique et l'agent du commerce. des situations qui débouchent parfois sur des incompréhensions. « Conformément aux directives reçues du ministère du Commerce et des approvisionnements, les relations entre l'ensemble des commerçants et les agents dudit ministère doivent être des rapports de bonne collaboration afin que chacun travaille conformément aux lois et règlements commerciaux établis », a-t-il déclaré. Ces formations concernent les agents assermentés et non assermentés de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales. Ils bénéficient des enseignements des experts venus des différentes administrations publiques intervenant dans le commerce.

Séverin Ibara

LUTTE CONTRE LA RAGE

La capture des chiens errants a repris

Interrompue il y a quelques mois, l'opération de capture des chiens errants a été relancée le 19 mars à Pointe-Noire en utilisant des moyens plus modernes pour garantir son succès.

Pendant quarante-cinq jours, les agents de la direction départementale de la Protection civile vont sillonner les rues et avenues de la ville pour capturer les chiens errants, souvent à l'origine de l'épidémie de rage qui sévit à Pointe-Noire.

Les sapeurs pompiers utilisent des fusils hypodermiques, dont la fléchette contient un produit tranquillisant, ainsi que des filets et des véhicules appropriés.

Lors de cette première journée, près d'une vingtaine de chiens ont été capturés, a expliqué Cyprien Ngouala, directeur départemental de la Protection civile : « Nous avons utilisé une dose d'anesthésiant sur les chiens qui devaient être capturés. Pendant qu'agit l'anesthésique, nous procédons à la vaccination de l'animal sans problème. Vingt minutes plus tard, le chien anesthésié a retrouvé tous ses sens. D'ici à la fin de l'opération, dans un mois et demi, nous comptons vacciner plus d'une centaine de chiens. »

L'épidémie de rage canine a été déclarée en août 2013 à Pointe-Noire et au Kouilou. Près de quatre cents cas d'attaques et de morsures de chiens ont été enregistrés en cinq mois, faisant une dizaine de décès.

Avec la mise en place de la cellule de riposte, la réhabilitation du centre antirabique et la vaccination accentuée de chiens, l'épidémie est en régression, mais n'a pas complètement disparu. Les autorités ont donc demandé à la population de continuer à faire vacciner les animaux de proximité (chiens, chats ou singes), tout en observant les règles élémentaires de premiers secours en cas de morsures ou d'attaques, à savoir : bien laver la partie touchée avec du savon et de l'eau propre en abondance pendant plusieurs minutes puis appliquer de la Bétadine ou de l'alcool avant de conduire la victime au secteur opérationnel des grandes endémies.

Hervé Brice Mampouya

MÉDIAS

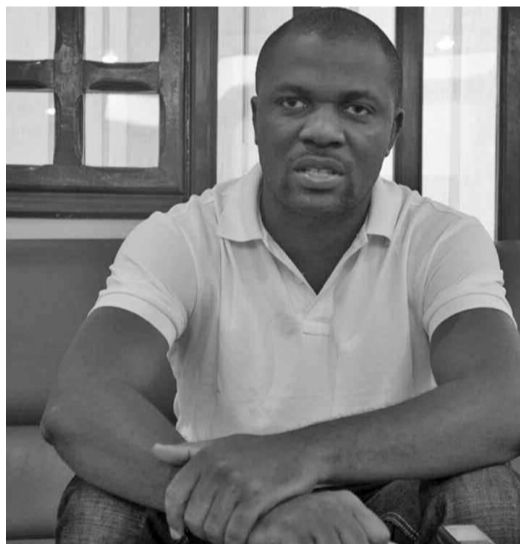
Hit Radio émettra bientôt à Pointe-Noire

L'information a été donnée ce jeudi 20 mars lors du point de presse animé dans un hôtel de la place par Eli Kodjoakou, Directeur Afrique de ladite radio. Celle-ci est dans une période d'essai qui dure déjà près de trois mois.

Pour l'orateur, son passage à Brazzaville et à Pointe-Noire et la tenue de ce point de presse montrent les avancées significatives dans les procédures en vue du lancement officiel, dans un délai très court, des activités de cette radio. celle-ci se veut un levier important pour accompagner la jeunesse africaine dans leurs ambitions d'épanouissement et de participer au développement de l'Afrique. Créée en 2006 au Maroc, son siège régional se trouve présentement à Lomé (Togo). En passant, l'orateur témoigne sa gratitude au Conseil supérieur de la liberté de communication pour son oreille attentive. Plusieurs licences ont déjà été déposées partout en Afrique et à chaque fois qu'un pays accepte, la radio s'établit. Et concomitamment, la direction s'apprête à ouvrir une fréquence au Congo-Brazzaville, Gabon, Burundi et Sénégal.

15 millions d'auditeurs d'ici à la fin de 2014

Parlant de la radio proprement dite, Eli Kodjoakou a signifié que Hit Radio s'adresse à un public jeune. Elle diffuse essentiellement de la musique, du divertissement et quelques fois des in-



Eli Kodjoakou déroulant son point de presse formations sportives. « Nous avons remarqué que les jeunes sont très actifs et ont besoin d'ambitions et d'orientations pour réaliser leurs rêves. Cela passe par une bonne éducation et cette éducation peut s'appuyer également sur la force d'un média qui est totalement fait pour eux et par eux. Je suis déjà content que pendant cette période d'essai à Pointe-Noire, déjà près de trois mois, les jeunes ponténégrins adhèrent favorablement à cette radio », a-t-il indiqué. Et par le fait qu'ils ont un bassin d'audience très fort au Maroc, et avec ce qui se profile déjà dans d'autres pays, ils espèrent toucher d'ici à la fin de cette année en cours près de 15 millions d'auditeurs.

En plus de la diffusion des hits en continu et des divertissements, le staff dirigeant de la radio a l'ambition de soutenir la population dans ses moments de détresse comme ce qui vient de se réaliser en Centrafrique par

exemple, où l'on a remis quelques dons de médicaments à l'hôpital communautaire de Bangui. Mais est-il vrai que l'ambition affichée par cette radio, c'est de rester une radio proche de la population. Le choix du Congo-Brazzaville en général et la ville de Pointe-Noire en particulier se fait en connaissance de cause, car Pointe-Noire est l'un des villes échantillon du continent africain où se brassent toutes les Nationalités africaines, car Hit Radio développe des programmes conçus et réalisés par des africains et pour des africains.

Ainsi, bien que cette radio affiche une structure d'audience majoritairement jeune, elle séduit comme au Maroc d'ailleurs, désormais un large public et c'est ce que l'on envisage pour le Congo. Cette mixité des générations est le résultat d'un contenu éditorial unique alliant le mixage de musique le plus intense et les émissions parlées les plus remarquées du pays audiovisuels africains.

Pour terminer, Eli Kodjoakou lance un appel à la jeunesse africaine en général et congolaise en particulier que l'avènement de Hit Radio est une aubaine. Une radio qui parle à la jeunesse, une radio qui prend en compte les aspirations de la jeunesse, une radio qui éduque par le divertissement. « Ainsi donc les jeunes ponténégrins doivent s'approprier cette radio qui épouse l'air du temps. Les programmes offerts sont en phase avec les aspirations des jeunes sur qui l'Afrique tout entière compte pour relever les défis du développement », a-t-il conclu.

Faustin Akono et S.I.

FOOTBALL

Les Congolais U-17 en compétition internationale en Afrique du Sud

L'équipe des U-17 du Centre d'études et sport la Djiri (CESD) va se mesurer avec notamment les clubs européens et sud-américains dans le tournoi mondial dénommé « Future champions Gauteng ».

Le CESD est résolu de se faire un nom sur place dans le football mondial des jeunes. Une grande ambition pour une équipe qui fait ses premiers pas à cette compétition internationale, vieille de plusieurs années. D'ailleurs, c'est pour la première fois que le Congo y soit représenté. Ce sera donc, pour le CESD, un baptême de feu ce 24 mars en match d'ouverture face à Jomo Cosmos, un club sud-africain. Après quoi le représentant congolais en découvrira, tour à tour, avec Toronto FC du Canada et Ghandong Lureng de Chine. Le passage du CESD au tour suivant dépendra donc de ses résultats face aux adversaires précités. Ces derniers sont théoriquement mieux outillés même si les joueurs de centre de formation ont du talent à prouver et vendront cher leur peau dans cette compétition qui prendra fin le 29 mars.

C'est, sans nul doute, pour cette raison que le manager du CESD, Vincent Rautureau, demeure optimiste. « Les joueurs savent qu'ils ont l'obligation de bien faire, d'être compétitifs dans le but de terminer le plus haut possible », a-t-il indiqué. Un avis partagé par son adjoint, Gildas Ngo, qui a expliqué que l'équipe du CESD prendra au sérieux tous ses adversaires plus expérimentés ou pas. « Certes c'est pour la première fois que nous participions à Future Champions Gauteng mais la moindre des choses pour nous est de ne pas terminer seizième », selon Gildas Ngo.

La tâche sera difficile mais pas impossible. Même si le Brésil, l'Angleterre, la Hollande figurent parmi plusieurs autres pays qui participent à cette compétition. Le CESD a son mot dire dans cette cour des grands. Les joueurs sont donc obligés de révéler leurs talents au grand jour pour y parvenir. Encore que cette compétition est un grand rendez-vous de détection des talents car certaines rencontres seront diffusées sur « Super Sport » comme pour permettre aux détecteurs lointains de se faire une idée des joueurs brillants. Le CESD, conscient de son obligation des résultats, devrait bien accomplir sa mission au Nike Stadium Soweto où se joueront toutes les rencontres du tournoi.

Rominique Nerplat Makaya

FÉCOFOOT

Les commissions électorales et de recours mises en place

Abel Nzala et Louis Mahoungou ont été respectivement élus présidents de la commission électorale et de recours au terme de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) qui s'est tenue le 22 mars à Dolisie.

La commission électorale est un organe chargé de préparer les élections à la Fécofoot. Le président de cette structure entend donner le meilleur de lui-même pour relever ce pari en mettant en avant le critère de l'impartialité. « Compte tenu du fait qu'il y a des textes, notamment le Code électoral, nous allons l'appliquer en toute impartialité », a indiqué Abel Nzala qui s'est félicité de l'adoption des textes, notamment les statuts et le Code électoral qui leur permettront de travailler honnêtement « Nous devons nous préparer à affronter les élections qui auront lieu d'ici peu. » Le mandat de Jean Michel Mbono prend fin le 25 novembre 2014. La course pour sa succession se fera par liste a précisé le président de la commission électorale. « Les candidats aux élections à la Fécofoot seront connus par rapport aux listes. Celui qui est candidat en effet doit mettre sur sa liste tous ceux qui vont travailler avec lui ». Abel Nzala a pour collaborateurs : Didier Mohoussa Potard, vice-président, Hubert Guy Mampouya, rapporteur, Didier Botanga et Justin Pélemoyi sont les membres alors que Jean baptiste Armand Loumouamou et Jeanne Claudette Bouesse sont les membres suppléments. Compte tenu des crises que traverse la Fécofoot

en période électorale, une commission de recours dirigée par Louis Mahoungou a été mise en place. C'est elle qui tranchera en dernier ressort. « S'il y a des conflits au niveau de la commission électorale, c'est là que moi j'interviendrais et je serai appelé à trancher en dernier ressort. Après moi, il n'y a plus d'autres personnes au niveau local. C'est là la dignité d'un cadre congolais quand il s'agit de trancher les problèmes aussi sensibles. » Pour ce diplomate de carrière qui n'est plus en activité, sa mission ne peut qu'être facilitée si les clubs

vous, le bilan et compte des résultats 2013 au tant que les comptes annuels 2013 ont été approuvés. Grâce à votre sens élevé d'attachement et de dévouement à la Fécofoot, la commission électorale et de recours des élections sont mises en place », s'est félicité le président de la Fécofoot. Et au Directeur général des Sports Auguste Etsala de souligner: « Quand on laboure un champ, on sème pour avoir une bonne moisson. On fait des assemblées, des réunions on crée des instances pour arriver aux bons résultats sportifs. Ce sont des résolutions qui



Les participants à l'assemblée générale ordinaire de la Fécofoot (Photo Adiac)

choisissent les bons candidats. Il entend s'appuyer sur la question de dignité et d'honneur, de transparence et la sérénité dans l'exercice de sa mission. Jean Michel Mbono a salué l'atmosphère qui a régné tout au long des travaux et de l'issue des travaux qui ont abouti à l'examen et l'adoption des points inscrits à l'ordre du jour. « Grace à votre dextérité, le procès verbal de la dernière assemblée générale ordinaire a été approuvé. Par la pertinence de vos appréciations, à l'analyse et la clairvoyance de l'esprit de chacun de

doivent avoir l'application et la relation avec le résultat sportif. Si demain le Congo ne gagne aucun match, s'il n'y avait aucun club toutes vos réunions seront nulles. »

La représentante du Comité national olympique et sportif congolais, Mme Françoise Mahoungou a fait un plaidoyer sur la question du genre et a souhaité que la Fécofoot réfléchisse sur le quota à affecter aux femmes dans ses différentes instances.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Gare aux grandes puissances !

Dans le moment présent, ce qui frappe le plus les observateurs est le manque de discernement, de clairvoyance, d'analyse que manifestent les grandes puissances. Fermant les yeux sur la réalité et ne se préoccupant que du présent immédiat, elles se comportent exactement comme le firent, il y a un siècle, les grandes nations qui, faute d'avoir anticipé un avenir pourtant évident, précipitèrent le monde dans deux guerres mondiales successives. Prenons, pour illustrer ce propos, trois exemples sélectionnés dans la longue série des événements qui ont marqué les cinq dernières années.

Le premier est l'intervention des puissances occidentales en Libye. Il était évident, pour qui regardait cette région du monde avec un peu d'attention que la chute de Muhamar Kadhafi plongerait non seulement le pays dans le chaos, mais provoquerait aussi une déstabilisation globale du Sahel. L'accumulation des armes dans le sud du pays, le développement des trafics de toute nature dans la

région, la faiblesse des régimes en place au Mali, au Niger et en Mauritanie, la progression de l'islam pur et dur à la frontière de l'Algérie ou de la Tunisie ne pouvaient qu'engendrer des troubles en série auxquels personne ne saurait remédier. Mais cela n'a pas empêché la France, l'Angleterre, les États-Unis de profiter du désordre naissant à Tripoli pour abattre le « guide » avec les conséquences désastreuses que l'on connaît.

Le deuxième exemple que l'on peut donner de l'incapacité des « grands » à prévenir les conflits nous est donné par l'affaire syrienne. Instruits par l'expérience libyenne, les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies auraient pu aisément prévenir la crise qui se profilait en Syrie. Sachant qu'une intervention militaire contre Bachar al-Assad aurait inévitablement les mêmes conséquences désastreuses qu'en Libye, les États-Unis, la Russie, l'Europe pouvaient s'entendre afin que les troubles politiques ne tournent pas à la guerre civile. Mais comme il était facile de le prévoir, la

nace militaire brandie par les uns a convaincu les autres, à tort ou à raison, que l'enjeu du conflit dépassait largement la Syrie et que, dans ces conditions, il convenait de sauver le régime syrien.

Le troisième exemple, plus caricatural encore, vient de ce qui se passe actuellement en Crimée. Comment, en effet, la Russie pouvait-elle accepter que ce territoire stratégique, détaché imprudemment d'elle il y a quelques décennies, continue à faire partie d'un pays, l'Ukraine, sur lequel l'Europe lorgne depuis la chute de l'empire soviétique et que de nouveaux dirigeants dépourvus de toute légitimité démocratique prétendent soustraire à l'influence russe ? Il fallait être naïf, très naïf même, pour croire qu'un homme d'État comme Vladimir Poutine, attaché à rendre à son pays sa place sur la scène internationale, s'inclinerait devant les oukases de l'Europe et des États-Unis. C'est pourtant bien ce qui s'est passé en dépit des gesticulations peu crédibles de l'Europe et des États-Unis.

Si l'on en juge à partir de ces trois exemples, il est clair que les dirigeants des grandes puissances ne sont pas mieux informés, pas plus raisonnables, pas plus capables que leurs prédécesseurs d'analyser froidement les situations de crise auxquelles ils se trouvent confrontés. Le reste du monde doit tirer de ce triste constat la conclusion que tout peut à tout instant advenir et que les conflits majeurs auxquels on pensait avoir définitivement échappé sont plus que jamais envisageables.

Conclusion évidente de ce qui précède : les pays émergents feront bien, à l'avenir, de se préserver de toute inféodation qui les engagerait un jour dans des conflits ne les concernant en rien. Plus que jamais, en effet, les grandes puissances s'avèrent incapables de mesurer les dangers que leur arrogance, leur imprévoyance, leur refus de regarder la vérité en face ne peuvent manquer de susciter ici et là.

Jean-Paul Pigasse